



Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis municipal N° 17/2015 en réponse au postulat de Mme Marianne Adank « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission qui s'est réunie en deux temps était composée de :

Madame Marianne Adank présence le 2.12.2015 et 20.1.2016
 Geneviève Pasche présence le 2.12.2015

Messieurs Claude Chevalley présence le 2.12.2015
 Jean Nervi présence le 20.1.2016
 Sandra Glardon présence le 2.12.2015 et 20.1.2016
 Frédéric Glauser présence le 2.12.2015 et 20.1.2016
 Gilbert Vernez présence le 2.12.2015 et 20.1.2016, président-rapporteur.

La commission s'est réunie le 2 décembre 2015 à Montreux, cette séance était intercommunale et informative, réservée aux représentants des Conseils communaux de la Riviera.

La 2^e séance a eu lieu le mercredi 20 janvier 2016 à la Maison de Commune, La Tour-de-Peilz.

Monsieur le Municipal Olivier Wälchli a participé aux deux séances. La commission le remercie pour sa disponibilité et pour les réponses qu'il a données à toutes les questions des commissaires.

Première séance

Monsieur Alain Feissli Municipal à Montreux a brièvement rappelé les étapes qui ont précédé la réunion de ce 2 décembre.

Puis Monsieur Jean-Marc Bryois qui était chargé de l'étude sur les sports de la Riviera, a présenté un rapport de synthèse datant de juin 2015, et a répondu aux questions des participants, ce dont nous le remercions vivement.

Pour rappel le rapport de Mr Bryois avait été distribué préalablement aux Conseillers, ères communaux en octobre 2015, ce qui a permis à chacun de le lire avant la séance.

Deuxième séance

La commission affirme l'excellente qualité du rapport de synthèse édité par Mr Jean-Marc Bryois, et met en évidence :

- l'inventaire des installations sportives d'intérêt régional,
- l'état des lieux du sport associatif sur la Riviera,
- l'historique qui aboutit à la réalisation du stade régional d'athlétisme à Montreux - La Saussaz ; un bel exemple de collaboration intercommunale. Dans la foulée les deux clubs directement concernés de Vevey et Montreux ont fusionné.

Actuellement les salles de sports sont presque occupées à 100 %, soit par les classes d'école soit par les clubs, dans notre Commune comme dans les localités voisines. Une grande partie des installations sportives ne sont pas adaptées aux normes actuelles pour disputer certains matches par exemple de volley et de basket-ball.

En outre la Commune loue des salles dans le complexe sportif du gymnase de Burier. Ce lieu est propriété du Canton qui touche un montant annuel d'environ 20 000 francs. Par ailleurs un commissaire fait remarquer que le petit stade d'athlétisme attenant est peu utilisé. On relève que le planning d'occupation des salles est plus difficile à établir en hiver qu'en été. Indiquer sur un site internet un planning journalier, communal et régional, serait utile ; il permettrait à un groupe sportif d'utiliser une salle disponible de manière imprévue. Il faut aussi signaler que la gestion des salles diffère d'une commune à l'autre.

En cas d'acceptation de ce postulat, quelles seront les étapes suivantes ? Qui sera le pilote ou qui seront les planificateurs ?! La commission est d'avis qu'un calendrier devra être établi, en tenant compte de l'aspect des contraintes financières notamment.

Concernant les préoccupations exprimées lors de la séance du Conseil communal du 30 octobre dernier, PV no 31, la commission fait connaître son avis :

- la problématique du skate-parc, son emplacement notamment, reste une affaire locale pour le moment,
- certains sports de type plutôt individuel : l'équitation, la danse, le parapente,, ne figurent pas dans le rapport, mais ces activités ne s'en trouvent pas lésées. Et il convient de prendre en considération aussi bien le sport associatif que le sport pratiqué de manière individuelle.
- les heures d'ouverture de la piscine des Mousquetaires devront être augmentées, en raison des travaux futurs à celle de la Maladaire et à Corseaux-plage. Il conviendra aussi d'optimiser les tranches horaires et éviter celles inoccupées !
- il n'y a pas de club de handball à La Tour, mais à Vevey. On peut noter que la nécessité d'installations sportives se trouve renforcée.

Monsieur Wälchli rappelle que les juniors des sociétés sportives bénéficient d'une participation financière communale dans le cadre des cours collectifs.

La commission estime que le rapport de Mr Bryois constitue une bonne base de travail. L'approche participative et l'avis favorable des dix municipalités (pages 3/5 et 4/5) permettent d'affirmer que le principe de construire des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera est largement acquis.

Citons un extrait du rapport de synthèse (page 22) : <...Il apparaît primordial que les communes de la Riviera tendent à harmoniser leurs politiques sportives respectives ...>

Combiner la construction d'une salle omnisports à La Tour dans le cadre d'une utilisation régionale reste un défi indispensable, que la Municipalité pourra relever.

C'est pourquoi la commission exprime le vœu que le postulat ne reste pas lettre morte mais constitue une impulsion et un fil rouge pour le développement de la politique du sport dans notre région. Elle invite les Municipalités à poursuivre leur collaboration dans ce sens.

Conclusion

C'est à l'unanimité des membres présents que la commission vous demande, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux

- vu le préavis municipal 17/2015 et le rapport de la commission

de prendre acte du présent rapport, répondant au postulat de Mme Marianne Adank (PLR) « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

Au nom de la Commission
Gilbert Vernez

rapporteur



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

PRÉAVIS-RAPPORT MUNICIPAL N° 17/2015

le 28 octobre 2015

Concerne :

Réponse au postulat de Mme Marianne Adank (PLR) « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis-rapport vise à apporter une réponse commune des dix municipalités de la Riviera au postulat du PLR, déposé à La Tour-de-Peilz lors de la séance du Conseil communal du 30 octobre 2013 par Mme Marianne Adank, sous le titre « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

2. Modalités de la réponse au postulat

Le postulat « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera » a été déposé dans les dix Conseils communaux (CC) de la Riviera entre le 4 septembre 2013 et le 12 mars 2014.

De ce fait, ledit postulat a fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de la Conférence des syndicats du district (CSD) en février 2014, qui a conclu à la nécessité d'octroyer un mandat d'étude qui permette d'apporter les principaux éléments de réponse de manière commune.

Le cahier des charges de l'étude a été rédigé par le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI), à la demande de la CSD qui l'a validé en juin 2014. Sur cette base, un mandat d'étude a été confié à M. Jean-Marc Bryois, ancien délégué aux sports de la ville de Vevey, et financé dans le cadre du budget du SAI.

En novembre 2014, le mandataire a présenté un point de situation de ses réflexions au Fonds sportif intercommunal, ainsi qu'à la CSD.



Les constats, recherches et propositions du mandataire sont colloqués dans un "rapport de synthèse" qui a été transmis aux dix municipalités de la Riviera pour consultation en mars 2015 (cf. chapitre 5).

Suite à cette consultation, le rapport a été complété et validé par les municipalités fin août 2015.

3. Principaux éléments du postulat

Le contenu du postulat déposé devant les Conseils Communaux de la Riviera présente quelques variations au niveau du préambule, alors que les aspects à traiter demandés sont identiques.

La différence entre les préambules porte essentiellement sur le contexte du postulat, qui est plus ou moins détaillé selon les versions ; certains faisant déjà part de constats et/ou de pistes.

De manière très synthétique, la principale préoccupation qui ressort du postulat est de déterminer les besoins actuels et futurs en termes d'installations sportives d'importance régionale, en vue d'identifier puis de préserver les espaces nécessaires qui permettraient de les réaliser, dans une vision à long terme.

Au travers des points soulevés, le postulat aimerait que soient abordés les aspects territoriaux, de mobilité, de synergies possibles entre disciplines et équipements sportifs existants et à créer (selon plusieurs critères), économiques et touristiques (impact potentiel) et financiers (modes de financements possibles). Il souhaite que les besoins des usagers soient abordés par le biais d'une approche participative.

4. Réponse au postulat : "Rapport de synthèse" – J.-M. Bryois – juin 2015

Le rapport de synthèse ci-annexé établit un état des lieux du sport associatif et des installations sportives régionales sur la Riviera, ainsi que des projets en cours, des besoins actuels et futurs et des sites potentiels. Sur la base de cet état des lieux complet, le mandataire formule un certain nombre de propositions.

Par conséquent, le rapport de synthèse est le document dans lequel se trouvent les réponses au postulat.

A toutes fins utiles, les principaux éléments développés dans le postulat sont repris point par point ci-après, en indiquant de manière synthétique où se trouvent les réponses dans ledit rapport de synthèse du mandataire. Il est toutefois vivement recommandé de prendre connaissance de l'entier du rapport de M. Bryois.

⇒ **Recenser les terrains de la Riviera susceptibles de recevoir de telles infrastructures avec des possibilités d'extensions sportives dans une vision à long terme**

Ce point est développé au chapitre 4 / point 4.4 / pages 15 et ss du rapport. Ceci étant, les réflexions du mandataire sont en étroite relation avec l'état des lieux, les besoins identifiés et les propositions qui sont développés dans le même chapitre.

⇒ **Intégrer d'emblée la problématique de la mobilité**

Ce point est en relation directe avec l'aspect territorial précité. Il est par conséquent traité dans le même chapitre du rapport (cf. ci-dessus).



Rechercher toutes les synergies possibles entre :

- les installations existantes ;
- les différents types d'installations (piscine / patinoire / etc.) ;
- les aspects logistiques (parking / énergétique / etc.) ;
- les clubs aux activités comparables.

Les synergies possibles sont abordées à différents endroits du rapport :

- "l'état des lieux / projets en cours" : chapitre 4 / point 4.1 / pages 5 et ss ;
- "besoins actuels et futurs" : chapitre 4 / point 4.3 / pages 11 et ss ;
- "implantations potentielles" : chapitre 4 / point 4.4 / pages 15 et ss ;
- "propositions" : chapitre 4 / point 4.5 / pages 17 et ss.

Il convient de préciser que certaines synergies d'ordre plus technique ou logistique nécessitent l'élaboration d'un projet concret pour être évaluées.

⇒ **Evaluer l'impact économique et touristique potentiel**

Cet aspect est évoqué au chapitre 3 / point 3.2 / page 4 du rapport.

⇒ **Répertorier l'ensemble des modes de financement (partenariat public/privé, tout subside institutionnel, sponsoring, etc.)**

Les aspects financiers sont abordés au chapitre 4 / point 4.4 / pages 17 et ss du rapport. Il répertorie notamment, les sources de subventions possibles et donne quelques exemples de partenariats financiers pour des objets existants. En l'absence de projet concret, il est difficile d'aller plus loin, car cela dépend notamment du site retenu, des synergies trouvées avec des installations existantes ou entre nouvelles installations, de l'objectif visé en termes d'utilisation (événementiel ou non), etc.

En outre, comme expérimenté au travers de l'exemple des terrains de football (préavis régional de 2007) ou celui plus récent du stade régional d'athlétisme de la Saussaz (préavis régional de 2013), chaque projet requiert une approche financière spécifique si l'on veut qu'il puisse se réaliser en tenant compte des contraintes réelles.

➤ **Intégrer les besoins des usagers par une approche participative**

Comme déjà mentionné plus haut et développé dans le rapport au chapitre 1 / page 2, le mandataire a débuté son travail par la rencontre d'une septantaine de personnes, dont certaines issues du milieu sportif et associatif. L'approche a par conséquent été largement participative.

5. Position des dix municipalités de la Riviera

Comme indiqué au chapitre 2 du présent préavis-rapport, les dix municipalités de la Riviera ont été consultées sur le rapport de synthèse établi par le mandataire en mars 2015. Les questions qui leur ont été posées portaient sur :

- l'analyse des besoins actuels et futurs en termes d'installations sportives ;
- les propositions d'implantation potentielles ;
- les priorités en termes d'installations sportives d'intérêt régional ;



- l'importance régionale des installations sportives retenues dans l'estimation des investissements ;
- la poursuite de la réflexion dans le cadre du Fonds sportif intercommunal (regroupe les délégués municipaux et techniques du sport des 10 communes).

D'une manière générale, les dix municipalités se sont prononcées favorablement sur les questions posées et, par conséquent, le contenu du rapport, avec quelques remarques et/ou demandes de compléments, ainsi que, pour certaines, des prises de positions ponctuelles sur l'une ou l'autre installation sportive.

Suite à cette consultation, le rapport a été complété et adapté, afin de prendre en compte la plupart des remarques. D'autres n'ont pas pu être prises en considération, s'agissant de positions minoritaires et/ou qui anticipaient la suite à donner au rapport.

Un point de situation a été fait dans le cadre de la CSD. Durant l'été 2015, le rapport complété et adapté a été soumis aux municipalités pour une validation finale et pour donner une suite concrète à la réponse au postulat et au rapport de synthèse du mandataire ; il a ainsi été convenu :

⇒ D'approfondir les aspects financiers :

- En déterminant quelles installations sportives d'intérêt régional pourront faire l'objet d'un financement régional ou d'une participation financière des communes de la région.

En effet, sur le total d'environ Fr. 88 millions, dont Fr. 48 millions correspondent aux installations sportives reconnues comme prioritaires, toutes ne feront pas forcément l'objet d'un financement à l'échelle régionale. Dans certains cas, il s'agit de l'entretien ou de la rénovation d'installations existantes ; dans d'autres cas, d'un projet mixte entre rénovation et nouvelles installations ou encore, uniquement de nouvelles installations.

- En affinant les aspects "investissement" et "exploitation" ; ce dernier point n'ayant pas encore été abordé à ce stade.

⇒ De déterminer un calendrier réaliste, qui tienne compte des contraintes de "terrain", des aspects financiers et politiques. En effet, le calendrier "idéal" du rapport de synthèse est fondé, quant à lui, sur les besoins actuels et futurs.

⇒ De préciser le cahier des charges du Fonds sportif intercommunal, dans le cadre duquel il est prévu de poursuivre la réflexion.

Le fait d'associer une délégation des services des finances communales a notamment été évoqué, dans l'objectif de contrôler la faisabilité et de préciser le calendrier.



6. Conclusions

En conclusion, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de La Tour-de-Peilz,

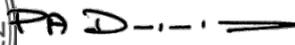
- vu le préavis-rapport municipal N° 17/2015,
- oui le rapport de la commission chargée d'examiner ce dossier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- de prendre acte du présent préavis-rapport et de son annexe en réponse au postulat de Mme Marianne Adank (PLR) « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :

  
Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Annexes :

- Postulat de Mme Marianne Adank.
- Rapport de synthèse et annexes.

Délégué municipal : M. Olivier Wälchli

Adopté par la Municipalité : le 28 septembre 2015



Postulat :

Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le sport est un phénomène universel et une activité qui joue un rôle dans les domaines de la santé, du plaisir, de l'éducation et des loisirs. Les associations sportives, par ailleurs, contribuent de manière significative à l'intégration des jeunes à notre société et inculquent le respect des autres et des règles. Le parti libéral-radical estime que le sport mérite largement d'être encouragé.

Notre région, avec près de 80'000 habitants, dispose déjà de nombreuses infrastructures sportives. Toutefois, certaines sont vieillissantes et devront être rénovées et d'autres, nouvelles, sont réclamées.

Pour permettre aux clubs de continuer à se développer et à tout un chacun de pratiquer un sport dans de bonnes conditions, le PLR souhaite que nos autorités communales, en collaboration avec celles de la région, fassent une étude des installations déjà existantes, des besoins actuels et futurs et examinent l'opportunité de créer de nouvelles infrastructures dans la région, incluant par exemple une salle multisports et une patinoire demandée depuis de nombreuses années.

Nous invitons nos Municipaux à étudier, en collaboration avec les autres communes du district, les points suivants :

- recenser les terrains de la Riviera susceptibles de recevoir de telles infrastructures, avec des possibilités d'extension à d'autres disciplines, dans une vision à long terme
- intégrer d'emblée les aspects de la mobilité
- rechercher toutes les synergies possibles entre les installations existantes, les différents types d'installations (piscine-patinoire, logistique, parking, énergie...)
- évaluer l'impact économique potentiel
- répertorier les possibilités de financement (partenariat public-privé, subsides...)
- intégrer les besoins des usagers par une approche participative

Conclusion :

Le groupe PLR estime qu'un tel projet mérite une grande attention de nos autorités et les invite à réaliser cette étude dans une approche constructive et positive et dans un délai raisonnable.

Nous vous invitons à prendre en considération ce postulat et à le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Marianne Adank, PLR

POUR DES INSTALLATIONS SPORTIVES D'IMPORTANCE RÉGIONALE SUR LA RIVIERA

RAPPORT DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

- 1. PRÉAMBULE**
- 2. CONTEXTE : LA PRATIQUE DU SPORT SUR LA RIVIERA**
- 3. ÉTAT DES LIEUX DU SPORT ASSOCIATIF SUR LA RIVIERA**
 - 3.1 Quelques éléments d'histoire
 - 3.2 Constats et bilan
- 4. INSTALLATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT RÉGIONAL**
 - 4.1 Etat des lieux
 - 4.2 Projets en cours
 - 4.2 Besoins actuels et futurs
 - 4.3 Implantations potentielles (site unique ou multi-sites)
 - 4.4 Propositions
- 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**
- 6. ANNEXES / LIENS INTERNET**

1. PRÉAMBULE

Un postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" a été déposé par le PLR dans les dix Conseils communaux de la Riviera entre le 13 septembre 2013 et le 12 mars 2014. Si les aspects à traiter sont formulés de manière identique dans tous les postulats déposés, le contenu du préambule est en revanche variable. La version du postulat ci-annexée (cf. annexe 1) est celle qui a été déposée en premier, le 4 septembre 2013, à Montreux.

Suite au dépôt du dit postulat, la Conférence des syndics (CSD) a conclu à la nécessité d'apporter les principaux éléments de réponses de manière concertée, par le biais d'un mandat d'étude. Le dit mandat est financé dans le cadre du budget du Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI). La CSD a confié au SAI la rédaction du cahier des charges de l'étude, qui a été validé par la CSD en juin 2014. Le suivi du mandat a été assuré dans le cadre du Fonds sportif intercommunal, qui réunit les "acteurs" politiques et techniques du sport.

Sur cette base, le présent mandat d'étude s'est attaché à établir un état des lieux ainsi que des propositions concrètes qui résultent à la fois d'entretiens, de la récolte de données de base et des connaissances de "terrain" du mandataire, dont les principaux éléments sont résumés ci-après.

- Résultats issus des nombreux contacts, d'une part avec des représentants des communes politiques et techniques (conseillers municipaux en charge du sport / syndics / conseillers communaux / responsables communaux du sport); d'autre part, avec des responsables cantonaux du sport et de sports associatifs; enfin, avec des personnes-ressources issues du privé, de la finance, de la construction et de l'aménagement du territoire.
- Inventaire des installations sportives établi en 2004 à la demande de la CORAT mis à jour.
- Identification des besoins prioritaires du milieu du sport associatif ainsi que les convergences possibles avec le sport scolaire et le sport pour tous.
- Localisation des sites susceptibles d'accueillir de nouvelles installations sportives régionales et types d'installations préconisées.
- Consultation du réseau sportif du mandataire sur sa vision de la pratique sportive actuelle et future sur la Riviera.

2. CONTEXTE : LA PRATIQUE DU SPORT SUR LA RIVIERA

La Riviera compte plus de 200 clubs sportifs inscrits sur la plateforme "sportinforiviera.ch", ce qui permet d'assurer une offre large et diversifiée. Un grand nombre de ces clubs (90) sont formateurs de jeunes, comptabilisant un total de 8'184 juniors affiliés en 2013 (chiffres du Fonds sportif intercommunal), chiffre auquel sont à ajouter les adultes affiliés.

En 2013 également, le Service des sports de la commune de Montreux a réalisé une étude sur les sociétés sportives situées sur la commune qui révèle qu'il y a 4'900 membres actifs au total, dont 2'123 juniors.

Par analogie à ce ratio, pour un total de 8'184 juniors sur la Riviera, 11'500 adultes environ seraient affiliés à un club sportif. Ceci reviendrait à dire que le **quart de la population de la Riviera pratique le sport au sein d'une société sportive**. Cette proportion rejoint le résultat d'une étude effectuée par l'Office fédéral du sport (OFSP), qui constate qu'un habitant sur quatre en Suisse est membre actif d'une société sportive.

<http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/dokumentation.parsys.000183.downloadList.2706.DownloadFile.tmp/clubssportifsensuisseetudesurlesportorganise.pdf>

A cela, s'ajoute un nombre quasi équivalent de personnes de la Riviera qui pratiquent régulièrement une activité physique en dehors des structures associatives, comme le fitness, la danse, les activités de plein air et individuelles (vélo, course à pied et marche, natation, ski, raquette, etc.) qui sont très prisées. Sur demande de l'OFSP, une étude a été établie par l'observatoire suisse du sport "Sport suisse 2014 - Activité et consommation sportives de la population suisse", dont il ressort qu'en Suisse romande, et plus précisément sur la Riviera, 60 % de la population a une pratique sportive au minimum une fois par semaine.

http://www.sportobs.ch/fileadmin/sportobs-dateien/Downloads/Sport_Schweiz_2014_f.pdf

D'une manière générale, le "boom" du sport se confirme. Il est en effet constaté que la pratique sportive régulière a augmenté de manière notable et progressive de 10% entre 2000 et 2014, dont les femmes et les seniors font partie. Seul 25 % de la population en Suisse ne pratique pas de sport, chiffre qui est stable depuis une quinzaine d'année.

La Riviera est donc une région où la pratique du sport est bien ancrée, qu'elle soit associative ou individuelle.

D'une manière générale en Suisse, le sport s'appuie essentiellement sur le bénévolat, ce qui donne aux sociétés sportives un rôle essentiel. Dites sociétés assurent en particulier le passage et la continuité entre le sport pratiqué en milieu scolaire (obligatoire), et le sport pratiqué en dehors, sur une base volontaire.

La plupart des installations sportives ont été construites par les collectivités publiques, avant tout pour répondre aux besoins scolaires (obligation). Les communes ont par conséquent un rôle prépondérant dans l'évolution de la pratique du sport et des équipements sportifs y relatifs.

Compte tenu des demandes du sport associatif et du sport pour tous, l'approche à l'échelle régionale est la plus pertinente, tant sur le plan des besoins et de l'implantation d'équipements, que sur celui de l'utilisation de ces équipements. En outre, de plus en plus de sociétés sportives ont une identité régionale, à l'exception probablement des sociétés de gymnastique, qui sont historiquement ancrées à un lieu (ville / village).

3. ETAT DES LIEUX DU SPORT ASSOCIATIF SUR LA RIVIERA

3.1 Quelques éléments d'histoire

Le sport associatif jouit d'une longue tradition sur la Riviera. En effet, la plupart des sociétés régionales, comme la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) sont largement centenaires; suivies des sociétés de sauvetage, de football, de natation, de ski, de lutte, du tir, du tennis, du cyclisme, de l'escrime, de l'aviron, de l'équitation, etc.

L'attrait touristique de Montreux au début du 19^{ème} siècle a favorisé l'arrivée de nombreux touristes anglais, ce qui a été un élément déclencheur dans la pratique de nouveaux sports et la création de nombreuses sociétés sportives sur la Riviera.

La famille Sillig, dont les membres étaient des passionnés de sport, a également été pionnière dans le développement du sport entre Vevey et la Tour-de-Peilz.

Le sport sur la Riviera s'appuie donc sur une histoire et une tradition bien implantée.

3.2 Constats et bilan

Avec ses 20'000 membres, le tissu associatif de la Riviera est large et diversifié. Comme déjà mentionné, il y a 90 sociétés formatrices de jeunes, ainsi qu'un certain nombre de sociétés, d'amicales et de groupements divers qui fédèrent également une tranche importante d'adultes pratiquant le sport. Selon les chiffres disponibles du Fonds sportif intercommunal pour l'année 2013, les sports qui attirent le plus grand nombre d'adhérents juniors sont par ordre d'importance :

Gymnastique :	1'420	Escalade club alpin :	212
Natation :	1'187	Voile :	203
Football :	1'139	Skate ASSIR :	197
Tennis :	835	Athlétisme :	150
Arts Martiaux :	687	Badminton :	147
Basketball :	423	Volleyball :	134
Scouts :	291	Rugby :	127
Ski :	267	Unihockey :	101

Toutes les autres disciplines oscillent entre 8 et 99 juniors.

Le sport de loisirs, ou "sport non organisé", plutôt pratiqué par la catégorie des adultes, ne donne pas le même résultat en termes d'ordre de classement des disciplines sportives que pour les juniors membres des associations de la Riviera. Ce sont le cyclisme, la natation, la marche, la course à pied, le ski alpin, le ski de fond et la raquette à neige, qui sont les disciplines les plus pratiquées.

Globalement, le sport associatif de la Riviera se porte bien. Par sa qualité et sa densité, il est comparable au tissu associatif des régions de Nyon et d'Yverdon. En outre, la santé et le dynamisme des associations sont en constant développement, avec l'arrivée de nouveaux sports dits "fun".

Sans que cela soit forcément très visible, les clubs assument également des fonctions "d'utilité publique", notamment celle d'encadrement des jeunes et, indirectement ou directement celle de la prévention, comme par exemple, avec l'appui des campagnes de sensibilisation de l'OFSPPO et de Promotion Santé Suisse : "Cool and Clean", "La Suisse bouge" et "Sport sans fumée".

Outre l'aspect purement sportif, le rôle social des sociétés est également très important et se traduit généralement par l'organisation d'événements comme des lotos, rallyes, repas de soutien, soirées de sociétés, compétitions amicales de fin de saison, ainsi que de nombreuses manifestations, représentations ou championnats qui sont organisés ou auxquels elles participent tout au long de l'année.

Les bénévoles qui font vivre les sociétés sportives endossent les rôles multiples d'animateurs, parfois d'éducateurs, en plus de celui d'entraîneurs ou de dirigeants. L'ensemble des **collaborateurs bénévoles** (maximum Fr. 2'000.- par an) représente **21'000 postes à temps plein en Suisse**. Le nombre de **collaborateurs rémunérés** (plus de Fr. 2'000.- par an) représente **5'300 postes à temps plein**. Une estimation prudente de l'OFSPPO valorise le travail du bénévolat dans le sport associatif à près de Fr. 2 milliards.

Les derniers chiffres de l'OFSPPO mettent en évidence que les dépenses des pouvoirs publics (communes) et du milieu privé (associatif) correspondent chaque année à Fr. 800 millions (investissement, subvention) pour les 2'700 communes et à Fr. 800 millions (budget) pour les 22'500 clubs.

Afin de faciliter et d'assurer le développement des sociétés sportives, ainsi que l'enthousiasme avec lequel elles s'engagent pour la communauté, il est important que les collectivités publiques soient attentives aux besoins en installations parfois spécifiques, afin d'assurer la pratique régulière du sport, aussi bien pour la compétition que pour les loisirs.

L'aspect événementiel régional, national et international est également bien implanté sur la Riviera, de par les manifestations "phares" qui y sont organisées, dont certaines ont lieu depuis plusieurs décennies, comme par exemple :

- la coupe des nations en Rink Hockey (66^{ème} édition en 2015);
- le Volley Masters;
- la course Montreux - Rochers-de-Naye;
- le SLAGEP;
- le Cross du CARE (58^{ème} édition);
- les championnats du monde de tennis de table pour handicapés;
- les jeux internationaux d'hiver pour écoliers;
- le championnat d'Europe d'escrime en 2015;
- le championnat d'Europe de Taekwondo
- le marathon de Lausanne et le départ du 1/2 marathon à la Tour-de-Peilz
- l'accueil régulier de différentes étapes de tours cyclistes (Romandie / Suisse / Pays de Vaud).

Tous ces événements sont très importants pour la promotion de la région, qu'elle soit sportive ou touristique. Ils contribuent à la vitalité économique des sociétés organisatrices, ainsi qu'à fédérer les membres de ces sociétés.

Il est important de prendre conscience de la qualité et de la valeur du tissu associatif de la Riviera et de veiller à favoriser les conditions cadres permettant son développement.

4. INSTALLATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

4.1 Etat des lieux / projets en cours

En 2004, la CORAT avait chargé le Service des sports de Vevey de procéder à un inventaire, ainsi qu'à un état de la situation et des besoins futurs en termes d'installations sportives régionales (cf. annexe 2).

Dix ans après, force est de constater que la plupart des projets ont été réalisés ou sont en cours de finalisation (terrains de football / stade d'athlétisme régional de la Saussaz / etc.). D'autres investissements communaux qui étaient alors mentionnés ont également été entrepris, comme les Galeries du Rivage et la piscine de la Maladaire, pour ce qui est des investissements les plus importants.

Le montant d'environ Fr. 21 mios qui était estimé en 2004 pour les investissements à prévoir était visiblement réaliste. Ce montant ne comprenait pas les dépenses courantes d'entretien, non plus que les installations sportives de portée locale (sol sportif de salles, achat de patinoires mobiles, terrains de sport multisports ou installations de skate).

L'état des lieux 2014 reprend celui de 2004 selon les sept catégories d'installations sportives définies, soit :

- Sport pour tous
- Salles omnisports - polyvalentes
- Piscines
- Terrains de football / rugby / football américain
- Stade d'athlétisme
- Installations semi-privées ou privées
- Installations sportives spécifiques

Chacune de ces catégories est reprise et mise à jour ci-après.

Sport pour tous

Installations de ski de Jaman : Montreux	Matériel neuf / participation intercommunale (CIEHL) Mise en fonction : hiver 2004/2005
Installations de ski des Pléiades : Blonay / St-Légier-La Chiésaz	Matériel neuf / participation intercommunale (CIEHL) Mise en fonction : hiver 2004/2005
Téleski de la Châ	Obsolète : à remplacer en 2017 au plus tard Investissement à prévoir : Fr. 1.5 mios.
Piste de fond / parcours raquettes des Tenasses - Folly - Blonay - Hauts de Caux - Mont-Pèlerin / piste de luge des Avants / Vallon de Villard	Entretien par les communes territoriales
Installations de ski (2 ski lifts) des Rochers-de-Naye : Montreux / Veytaux	En voie d'obsolescence : à remplacer dans les 3 à 5 ans Coût d'un ski lift variable (selon longueur) Investissement de l'ordre de Fr. 2.5 à 3 mios.
Installations de ski des Hauts de Caux : Montreux	Obsolète : à remplacer en coordination avec les installations des Rochers-de-Naye
Pistes Vita : Clarens / Veytaux	Entretenues régulièrement par les communes
Via Ferrata des Rochers-de-Naye : Montreux	Contrôlées régulièrement par des guides
Piste Vita : St-Légier-La Chiésaz Piste Finlandaise à la Veyre : Vevey	Entretenues régulièrement par les communes

Piste Vita au Mt-Pèlerin : Chardonne	Entretenu régulièrement par la commune
Plages communales de Corseaux, Montreux, Clarens, Vevey, Veytaux et La Tour-de-Peilz	Entretien courant par les communes
Terrains de beach-volley : Montreux / Vevey / Blonay	Entretien courant par les communes
Patinoire mobile de Vevey - glace artificielle "Vevey sur Glace"	Patinoire achetée par la Ville de Vevey L'Association Vevey sur Glace assure son exploitation. Budget Fr. 260'000.- (Subvention de Vevey : Fr. 50'000.-)
Patinoire mobile de Montreux - glace synthétique.	Patinoire achetée par la Ville de Montreux et gérée par son Service des Sports.

Les installations, telles que les places, terrains, préaux, jeux multisports, skateparks extérieurs (Jongny par ex.) et lieux de loisirs à vocation sportive ne sont pas mentionnés. Ils sont à considérer comme des lieux d'animation au même titre que les nombreuses places de jeux que comptent les communes.

Salle omnisports - polyvalentes

Salle omnisports du Pierrier : Montreux	Entretien courant par la commune (éclairage / parquet et sonorisation neufs) Ventilation et toiture : rénovation prévue Coût des travaux : ~ Fr. 3 mios. en 2015
Galleries du Rivage : Vevey	Entretien courant par la commune (vestiaires et parquet refaits à neuf en 2009)
Salle omnisports du CESSEV : Canton	Entretien par le canton Le règlement d'application de la nouvelle loi sur le sport (2012) devrait faciliter une utilisation accrue de cette salle. <i>En attendant la construction des différents projets de triples salles sur la Riviera, voir si possibilité d'un accord Canton-communes pour l'utilisation de la salle dès la fin des cours et en gérer l'attribution.</i>
Salle Omnisports de Blonay - Bahyse 2	Double salle avec gradins pour 600 spectateurs.

Piscines

Piscine extérieure de Vevey-Corseaux plage	Equipement de 1964 Entretien de maintien à niveau acceptable Rénovation totale à prévoir D'autres communes entreprennent des travaux de rénovation lourde de leurs équipements datant de cette période (Gland / Renens / Prilly / Moudon / Fribourg / Monthey / etc.) Entretien courant par la commune
Piscine couverte de Vevey-Corseaux Plage	Bassin devenu trop petit et qui ne répond plus à l'utilisation mixte privé / scolaire / associatif

Piscine couverte de la Maladaire : Montreux	Zone d'accueil + vestiaires refaits à neuf en 2009 (Fr. 3'187'827.-) Offre la meilleure polyvalence pour l'accueil public, scolaire, clubs de natation, etc. Bassin souvent saturé malgré sa taille
Piscine couverte des Mousquetaires	Entretien courant par la Commune de La Tour-de-Peilz
Bassin de natation scolaire de Clos-Béguin	Entretien courant par la Commune de St-Légier-La Chiésaz
Autres petites piscines de quartier (Foge / Brent) à disposition du public durant l'été	Entretien assuré par la commune de Montreux
Piscine extérieure de Villeneuve	Déficit couvert par la commune de Montreux

A relever que l'introduction d'un abonnement régional en 2014, qui offre la possibilité au public d'utiliser à choix les piscines de Vevey-Corseaux Plage, des Mousquetaires, de la Maladaire et de Villeneuve remporte un franc succès.

Un des problèmes des piscines est le déficit d'exploitation, qui est de Fr. 1,4 millions pour la Maladaire et près de Fr. 600.000.- pour Vevey-Corseaux plage. Une piste possible serait de trouver de meilleures synergies en termes de personnel, produits d'entretien, horaires, etc.

Terrains de football / rugby / football américain

Les terrains de football sont également utilisés par les clubs de football américain et de rugby et ces deux disciplines sportives sont donc traitées dans la même rubrique que celle des terrains de football.

Terrains de Gérénez, La Veyre, Praz-Dagoud, Copet I, Saussaz II (Plan de Chailly)	Participation financière intercommunale (clé de répartition spécifique) Projets réalisés sur les différents sites Utilisation du terrain de La Veyre pour les entraînements du football américain + quelques matchs
Terrain de Saussaz II Remplacement des terrains de Rennaz sur le site de la Saussaz	Remplacement du gazon synthétique en 2017 En cours de réalisation Site complémentaire pour les matchs de football américain
Praz-Dagoud I - St-Légier-La Chiésaz	Remplacement du gazon naturel : coût env. Fr. 700'000.-
Terrain de Bel-Air - La Tour-de-Peilz	Utilisation limitée : pas d'éclairage
Stade de Copet II	Gazon à changer d'ici 2 à 3 ans. Coût approximatif de Fr. 650'000.- à prévoir
Stade de Chailly (principal) - Montreux	Installation remise à niveau (vestiaires + terrain) en 2008
Rugby : zone sportive du Grand Pré - Blonay	Terrain limité en heures d'utilisation : non drainé et sans sous-couche sportive

Remarques :

- Les stades de Chailly et Copet I ont une homologation de jeu jusqu'à la 1^{ère} ligue.

- Une surface de jeu supplémentaire est à envisager à moyen terme. Les seules possibilités qui se présentent sont, soit un agrandissement du stade de la Veyre à St-Légier-La Chiésaz, soit une transformation de terrains existants en gazon naturel par du gazon synthétique. Il n'y a en effet que très peu de nouvelles surfaces potentielles sur la Riviera (10'000 m² nécessaires).

Stade d'athlétisme

Dans le cadre de l'inventaire établi en 2004 demandé par la CORAT, les municipalités de la Riviera avaient inscrit en 2^{ème} priorité un projet de stade d'athlétisme à l'échelle régionale. Dix ans après, suite à une phase de concertation et d'études menées par Montreux en collaboration avec Vevey, le projet de stade régional d'athlétisme s'est concrétisé et un préavis régional spécifique a été déposé auprès des dix conseils communaux de la Riviera, en vue d'une participation financière des dix communes (cf. annexe 3). Il a été adopté par les dix conseils communaux en 2014.

Stade régional d'athlétisme de la Saussaz - Montreux	Préavis régional pour une participation financière des 10 communes début 2014, adopté par les 10 conseils communaux Aménagement de 6 pistes Réalisation en 2015-2016
Stade d'athlétisme de Copet - Vevey	Remplacé par le stade régional de la Saussaz Projet de nouveau collège en cours

Installations semi-privées ou privées

Les installations d'intérêt régional qui appartiennent à des associations à but non lucratif sont prises en compte dans cette catégorie.

Centre de tennis de la Veyre : Commune territoriale de St-Légier-La Chiésaz Commune propriétaire de Vevey Club de tennis de Nestlé : La Tour-de-Peilz Projets de construction d'une halle à Villeneuve	Agrandissement régulier en 3 étapes sur ~ 15 ans Consultation publique du projet de construction d'une halle de 4 courts couverts. <i>Opportunité intéressante de collaboration pour le club de Montreux à la recherche permanente de courts l'hiver</i>
Mur d'escalade indoor : St-Légier Association Sport Escalade	Constitution de l'Association Sport Escalade en 1994 qui rachète l'installation existante grâce au soutien financier des communes de la Riviera. L'association réfléchit à l'agrandissement du mur pour répondre au succès croissant de ce sport Projet de nouveau mur dans le cadre du projet "Métamorphose" en collaboration avec l'association sœur de Lausanne abandonné fin 2013 Nouveau projet de Sport escalade en partenariat avec les frères Demaurex (Aligro) propriétaires de la parcelle 1817 à St-Légier (En Ferreyres) et membres de l'association : étude d'un projet commercial avec nouveau mur de grimpe intégré

Skatepark "Empire Skate Bulding" : Montreux	<p>Rénovation du skatepark par l'ASSIR en 2003, avec un soutien financier des communes de la Riviera</p> <p>Constitue un exemple réussi de gestion associative d'une installation unique avec des fonds privés et publics</p> <p>L'avenir du skatepark est lié au projet immobilier sur le site du bâtiment "Held" propriété de et à Montreux</p> <p>Projet de déménager le skatepark sous la triple salle prévue à Montreux-Est</p> <p>Nécessite de refaire entièrement l'aire de "street" de 1000 m²</p> <p>Estimation des coûts entre Fr. 350'000.- et Fr. 400'000.- (uniquement les aménagements)</p>
Centre équestre de Villard : La Tour-de-Peilz	<p>La commune est propriétaire du domaine de Villard</p> <p>Bon exemple de partenariat associatif et public</p> <p>Une association formée en coopérative entretient et gère l'ensemble des installations. Elle a notamment réalisé de nouveaux box en 2003 + un manège couvert de 20 x 40 m et un carré extérieur de 20 x 60 m qui complètent le centre équestre</p> <p>D'autres centres équestres privés plus petits existent à St-Légier et aux Monts-de-Corsier</p>
Boulodromes de Blonay et Chailly (couverts) Boulodrome de Bel Air - La Tour-de-Peilz (couvert)	<p>Installations privées propres aux clubs</p> <p>Propriété communale</p>

Remarque :

- Escalade : à noter qu'un mur d'escalade de type "initiation scolaire" s'intègre très bien dans les salles de gym et se fait couramment. Il serait judicieux de prévoir ce type d'équipement pour les projets de salles triples de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey. A contrario, un mur d'escalade comme celui de l'Association "Sport escalade" nécessite une hauteur de salle nettement plus importante et par conséquent, ne peut pas s'intégrer dans une salle de gym "traditionnelle".

Installations sportives spécifiques

Salle d'escrime : Vevey	Aménagement d'une salle d'escrime de 8 pistes dans le bâtiment de l'Aviron en 2009
Pan d'escalade : Vevey	Propriété du club alpin section Jaman, ce pan d'escalade refait à neuf et agrandi en 2012 est situé dans les combles du collège 1838
Salle de gymnastique artistique : FSG Montreux	Salle avec fosse spécifique pour cette discipline dans le complexe omnisports du Pierrier
Terrain de Inline hockey : La Tour-de-Peilz	Surface de jeux éclairée et aux normes de la Fédération sur le site de Bel-Air

Stand de tir à l'arc : Vevey - La Veyre-d'En-Bas Cie des Archers de Vevey - La Tour-de-Peilz	Cette installation devra être déplacée dès que l'affectation de la parcelle sera décidée : zone du stand de Gilamont (à la place de l'ancien stand de tir au petit calibre) ou dans le cadre du projet d'agrandissement du centre de tennis de la Veyre
Locaux d'aviron à Vevey : La Tour-de-Peilz / Clarens	Seul le club de Vevey a une activité hivernale soutenue grâce à un bassin à ramer couvert et une salle de musculation. Chaque club a son hangar à bateaux + un club house
Cercle de la Voile Vevey - La Tour-de-Peilz	Locaux de stockage de bateaux propres à l'école de voile et au groupe compétition - club house
Cercle de la voile Montreux	Club house au port du Basset - Clarens
Sociétés de sauvetage Vevey / La Tour-de-Peilz / Clarens / Montreux / Territet	Les 6 sociétés de sauvetage ont des locaux spécifiques à leurs activités
Club subaquatique de Vevey	Locaux spécifiques dans l'enceinte de la piscine de Vevey-Corseaux plage

4.2 Projets en cours

Pour mémoire, les dernières triples salles qui ont été construites sur la Riviera sont celles du CESSEV en 1978 et de la salle Omnisports du Pierrier à Clarens en 1989.

Plusieurs communes de la Riviera ont un projet de **triple salle** en cours, mené parallèlement à des constructions scolaires. Ils sont dictés par l'évolution démographique qui induit une augmentation du nombre d'élèves, avec des pics prévisibles dès les rentrées scolaires 2016 / 2017. Lesdits projets sont cités ci-après.

- **Vevey :**

Mise à l'enquête d'implantation de la construction d'un nouveau collège et d'une triple salle avec 800 places spectateurs sur le site de Copet III, en lieu et place de l'actuel terrain d'athlétisme qui sera remplacé par le stade régional d'athlétisme à la Saussaz. Selon le calendrier prévu, l'ouverture du terrain d'athlétisme est prévue au printemps 2016 et celle de la triple salle en 2017-2018.

- **La Tour-de-Peilz :**

Finalisation en cours du projet d'agrandissement du collège Courbet à l'arrière du collège actuel (parcelle à l'Ouest). Une triple salle avec des places spectateurs est également prévue pour 2020.

- **Montreux :**

Finalisation en cours de l'avant-projet de construction d'une triple salle à côté du collège de Montreux-Est. Il est prévu d'implanter en sous-sol de ces salles, le skatepark régional intérieur (ASSIR) d'une surface de 1'000 m². Le calendrier prévu est 2020.

- **St-Légier-La Chiésaz :**

L'Institut du Haut-Lac vient d'ouvrir en septembre son nouveau collège à Praz-Dagoud, dans lequel il y a également une triple salle avec 600 places spectateurs. Cette salle est mise en priorité à disposition des sociétés sportives de St-Légier-La Chiésaz et de Blonay (13 sociétés dont 3 sociétés de tir), par une convention entre la commune de St-Légier-La Chiésaz et l'Institut du Haut-Lac. Cette salle peut être louée par tout un chacun le reste du temps, en

fonction des plages horaires libres. Pour le moment, il n'y a pas de politique tarifaire de location.

En outre, la commune de **Puidoux** finalise également le projet de construction d'une triple salle avec 1'000 places spectateurs à côté des installations de tennis "Le Fair Play" (2016-2017).

D'autres projets d'installations sportives sont également prévus sur la Riviera, rapidement présentés ci-après.

- L'agrandissement en cours du collège de Clos-Béguin à **St-Légier-La Chiésaz**, dans lequel est également prévu une nouvelle salle de gymnastique (1 simple salle);
- Deux projets de skateparks extérieurs sont en cours, l'un au jardin Roussy à **La Tour-de-Peilz** en phase de mise à l'enquête; l'autre en phase d'étude (place de street + bowl) au quai Maria-Belgia à **Vevey**.
- La construction de l'Espace Régional des Pléiades (accueil sport et famille) mené par les communes de **Blonay et de St-Légier-La Chiésaz** est prévue pour 2015-2016. Une participation financière des communes de la Riviera est sollicitée par le biais de la CIEHL.
- Projet de piste de descente VTT aux Rochers-de-Naye, mené par les communes de **Veytaux et de Montreux**.
- Une réflexion est en cours sur la réaffectation des locaux de l'aviron à **Vevey**, dans l'objectif de créer un centre sportif pluridisciplinaire (salle de sport / salle d'armes / dojo(s)).

4.3 Besoins actuels et futurs

Dans certains préambules du postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera", il est mis en avant qu'il manque des installations spécifiques pour répondre aux besoins croissants du milieu associatif (piscine / patinoire / dojo / salle de gymnastique artistique / salle omnisports).

Ce constat s'applique aux disciplines parmi celles qui sont les plus prisées par les jeunes, grâce à des clubs très actifs sur la région, comme la natation et les arts martiaux, notamment.

Des demandes plus spécifiques sont également avancées, comme la gymnastique artistique et les activités de glace. Pour toute nouvelle installation, le postulat estime qu'une approche régionale est indispensable, afin de tenir compte de synergies possibles entre différents utilisateurs, et de garantir une utilisation optimale des installations, compte tenu des coûts d'investissement et d'exploitation. Le sport et les clubs sportifs constituent un trait d'union entre les communes de la Riviera.

Les besoins actuels et futurs sont analysés ci-dessous point par point, au regard de l'état des lieux et des projets en cours qui ont été développés dans les chapitres précédents.

Sports de salle

L'ensemble des besoins des sociétés sportives, scolaires et du sport pour tous en général, sont mis en regard des projets scolaires de triple-salles en cours à un horizon de 3 à 5 ans, et d'une meilleure utilisation des salles du CESSEV. Ceci permet d'affirmer que pour :

- les sociétés sportives qui utilisent des salles de gymnastique scolaires de manière régulière (plus de 1/3 de l'année);
- l'ensemble des clubs dont les activités sportives sont en extérieur et qui utilisent ces salles de manière saisonnière;

les besoins sont assurés à moyen, voire à long terme, compte tenu de l'évolution démographique sur la Riviera.

S'agissant du volleyball à l'échelle régionale, il devrait pouvoir se développer dans la future salle triple de La Tour-de-Peilz, ainsi que sur le site du CESSEV.

Natation

A contrario des sports de salle, **l'analyse des besoins du public cible des piscines couvertes (associatif, scolaire et sport pour tous) montre que la couverture est insuffisante sur la Riviera.**

Il est à noter que la pratique de la natation a fortement augmenté, dès lors que des piscines couvertes ont été construites sur la Riviera, entre 1977 et 1981. Ce constat est également valable à l'échelle suisse et vaudoise. En effet, la grande majorité des piscines couvertes a été construite il y a déjà plus de 30 ans et dans un laps de temps restreint (en l'espace de dix ans).

Depuis, la pratique de la natation a évolué, passant d'une **pratique saisonnière à une pratique annuelle**, avec un **pic de fréquentation entre septembre et mai** et non durant les mois d'été.

Force est de constater qu'aujourd'hui, que ce soit dans le Canton de Vaud ou en Romandie, les piscines couvertes font l'objet de nombreuses réalisations nouvelles, de projets en cours, de rénovations lourdes ou d'agrandissement de bassins existants aussi bien extérieurs qu'intérieurs (par ex. : Genève / Terre-Sainte / Gland / Morges / Renens / Prilly / Lausanne / Aigle / Villars / Yverdon / Moudon / Monthey / etc.). Il y a donc visiblement une "phase de rattrapage", afin de répondre à la demande croissante actuelle.

Sur la Riviera, la situation est particulièrement tendue, du fait de l'augmentation constante et régulière de la population en 35 ans. Les deux clubs de natation de Montreux et de Vevey sont parmi les plus grands clubs de la Riviera, bénéficiant de structures professionnelles solides. Ils représentent à eux deux un budget de Fr. 1 mio.

De plus, de nouvelles disciplines aquatiques se sont développées et viennent s'ajouter aux utilisateurs habituels des piscines couvertes. Il s'agit notamment du club de triathlon, qui a pris de l'envergure et se positionne parmi les clubs romands les plus importants; ainsi que le fitness aquatique, qui connaît également un succès croissant depuis plus de quinze ans.

Les piscines couvertes actuelles de la Riviera, soit : la Maladaire, Clos-Béguin, les Mousquetaires et Vevey-Corseaux Plage, ne suffisent plus pour répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient issus du sport de compétition, du sport pour tous ou du milieu scolaire. Il est en effet constaté que la moitié des élèves de la Riviera ne bénéficie pas de leçons de natation régulières; constat qui se vérifie concrètement en observant le niveau de natation des élèves, qui est bel et bien en baisse. Ceci est vraisemblablement dû à la relation entre l'augmentation du nombre d'élèves et la diminution du nombre de leçons de natation.

L'activité des écoles de natation des deux clubs de Montreux et Vevey connaît un développement considérable. Ces écoles affichent "complet" et cherchent continuellement de nouvelles possibilités, jusqu'à utiliser la piscine de Châtel-St-Denis. L'école de natation de La Tour-de-Peilz (structure privée) est également bien fréquentée.

De manière plus précise :

- La piscine de la **Maladaire**, bien que de dimension olympique, est régulièrement saturée. Le fait qu'il n'y ait pas de bassins annexes ou d'échauffement représente un handicap dans le cadre de son utilisation sportive régulière ou lors de manifestations sportives;
- La piscine de **Vevey-Corseaux plage** offre un bassin extérieur (1964), qui ne correspond plus aux attentes des utilisateurs actuels. De même, le bassin couvert (1979) ne suffit plus pour répondre aux demandes des utilisateurs associatifs et scolaires. Les communes du Cercle scolaire de Corsier souhaitent depuis plusieurs années offrir la possibilité à leurs élèves de suivre des cours de natation. Le petit bassin de 4 lignes couvertes est totalement saturé et n'offre plus aucune plage horaire disponible.

La Riviera manque aujourd'hui de deux bassins couverts de 5 à 6 lignes pour pouvoir répondre aux besoins des différents utilisateurs. Ce besoin est à considérer comme étant prioritaire.

Arts martiaux

Les arts martiaux connaissent un succès grandissant auprès de la population et des jeunes. Selon les chiffres du Fonds sportif intercommunal (2013), cette discipline se place en cinquième position, avec 687 juniors. On dénombre sur la Riviera 25 clubs ou écoles d'arts martiaux les plus diverses.

La plupart de ces clubs ont leurs propres locaux, certains dans d'anciennes salles de gymnastique aménagées en dojo; d'autres dans des locaux privés qu'ils louent, dans des fitness ou encore, dans des salles de gymnastique conventionnelles.

Il convient de relever que les locaux actuels ne permettent pas d'assurer les différents championnats officiels des disciplines olympiques du judo et du taekwondo sur la Riviera, car ils ne sont pas aux normes. Les deux clubs de judo de Vevey et de Montreux doivent se déplacer sur Pully pour pouvoir organiser leurs différentes manches de championnats.

Autre discipline olympique, la lutte libre bénéficie de la salle d'entraînement de la Fédération Internationale de Lutte libre (FILA) à Corsier-sur-Vevey. Historiquement, la salle de lutte des étalagistes a été l'une des premières installations sportives spécifiques sur la Riviera. Elle a été détruite lors de la construction du Collège Ste-Claire.

Au vu du développement croissant des arts martiaux sur la Riviera, un dojo permettant notamment l'organisation de championnats s'avère nécessaire. Des synergies avec un autre équipement sportif sont possibles, comme les piscines.

Il s'agit d'un équipement de plus petite dimension qu'une salle de gymnastique VD 2 (2 à 3 surfaces de combats modulables), en particulier moins haute (env. 3,5 m). A titre d'exemple, la commune d'Avenches vient de s'équiper d'un nouveau dojo parmi les plus récents dans le canton pour un budget de Fr. 1,4 mios (cf. annexe 4).

En dehors d'un dojo à l'échelle régionale comprenant plusieurs surfaces de combat, il sera vraisemblablement nécessaire de compléter l'offre par des solutions communales à développer en fonction des opportunités qui se présenteraient (construction de nouveaux bâtiments et/ou affectation d'anciens locaux). A cet égard, les réflexions de Vevey quant à la réaffectation des locaux du bâtiment de l'aviron pourraient être une opportunité intéressante, pour autant que cela aboutisse.

Les locaux du karaté club de La Tour-de-Peilz situés dans le bâtiment des Mousquetaires sont un bon exemple de réhabilitation d'un local prévu à un autre usage à son origine. Ce local a été mis gracieusement à disposition du club qui l'a équipé en dojo d'entraînement avec vestiaires et sanitaires.

Gymnastique artistique

Alors que la gymnastique artistique (sport olympique) a été l'une des plus importantes disciplines sportives en Suisse durant de très nombreuses années, il n'y a aujourd'hui plus que cinq clubs qui pratiquent cette discipline dans le Canton de Vaud. Cette évolution provient du fait que beaucoup de sociétés de gymnastique se sont orientées vers la gymnastique aux agrès, sous l'impulsion de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), qui souhaitait développer l'ensemble des branches sportives gymniques et encourager le sport de masse. La FSG est la plus grande fédération sportive de Suisse avec 370'000 membres.

Les sociétés de gymnastique de la Riviera ne font pas exception à la tendance générale susmentionnée. Il n'y a plus que la société FSG de Montreux qui pratique et représente la discipline de la gymnastique artistique sur la Riviera. Elle utilise une petite salle spécifique dans la salle omnisports du Pierrier.

Depuis plusieurs années, dite société souhaite développer cette discipline, en créant un centre de gymnastique artistique et en engageant un entraîneur professionnel. Or, un tel projet est de toute évidence de portée cantonale, et demande dans un premier temps de se coordonner avec l'association cantonale et l'ensemble des sociétés FSG de la Riviera, afin d'évaluer les synergies potentielles.

Dans le cadre d'une rencontre avec un membre du comité central de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique (M. Cédric Bovey), il s'est avéré que la gymnastique artistique est une des priorités de l'association. Il est en effet prévu qu'elle engage un entraîneur à 80 % pour les filles, qui se déplacera dans les différents clubs vaudois, dont celui de Montreux. L'autre priorité de l'association est la construction d'un Centre Cantonal Gymnique, à priori proche de Lausanne, mais plus largement sur un axe Morges - Lausanne - Riviera.

Une commission a été constituée à l'échelle cantonale, pour travailler sur le projet de Centre Cantonal Gymnique et au sein de laquelle, l'auteur du présent rapport a été nommé comme membre, ainsi que trois autres représentants de la Riviera (MM. Raoul Vuffray, président, Norbert Baume et Yves Depallens).

Coordination à établir entre le projet de la société FSG de Montreux et le projet de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique.

Sports à roulettes

Force est de constater que depuis la démolition de la halle d'entraînement de rink-hockey à Rennaz (site de l'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais), il devient très problématique d'assurer des plages d'entraînement en suffisance sur le site du Pierrier, et par voie de conséquence, d'assurer la pérennisation de la qualité dans la pratique de cette discipline, pour les nombreuses équipes de rink-hockey de Montreux.

Autres utilisatrices importantes de la salle omnisport du Pierrier, les équipes de volleyball se sont réparties dans d'autres salles. Malgré cela, les périodes d'entraînement sont largement insuffisantes pour que les équipes de rink-hockey de la Riviera continuent à assurer leur rôle de "leader historique", que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Par ailleurs, une 2nde discipline de sport à roulettes est en plein essor en Suisse : le inline-hockey. Sur la Riviera, cette discipline s'est développée en particulier grâce au club de La Tour-de-Peilz qui a été un des clubs précurseurs de ce sport, il y a une quinzaine d'années déjà et qui a un palmarès très intéressant au niveau de l'élite suisse. L'équipe phare joue dans la meilleure ligue, pratiquement depuis la création du club et doit ainsi pouvoir pratiquer toute l'année dans une halle couverte, afin d'assurer la qualité de son développement. Les halles couvertes sont du reste de plus en plus courantes en Suisse Romande.

A titre d'exemple, un budget estimatif pour une halle avec deux terrains de jeu ainsi qu'une proposition de financement de type partenariat public-privé sont joints en annexe.

Afin d'assurer un avenir aux deux disciplines sportives de sport à roulettes bien implantées sur la Riviera (rink-hockey / inline-hockey), il devient nécessaire et prioritaire pour la région, de remplacer la halle de Rennaz par une nouvelle installation avec deux surfaces de jeux.

Sports de glace - Patinoire

Une patinoire ... Il s'agit d'un équipement demandé depuis de nombreuses années sur la Riviera, et qui a fait l'objet de plusieurs projets, dont les plus récents sont ceux de Puidoux (env. 10 ans) et de St-Légier-La Chiésaz (env. 25 ans). D'autres avant-projets ont également été étudiés, il y a de très nombreuses années, à Clarens et à La Tour-de-Peilz.

Le projet de Puidoux reste le plus abouti, avec un permis de construire délivré et une promesse d'engagement des Fonds cantonaux du sport et des équipements touristiques de Fr. 2 mios. L'échec de ce projet est dû à plusieurs facteurs, notamment à une analyse financière incomplète, à son emplacement jugé un peu excentré par rapport au bassin de population principal et à un manque de coordination entre les communes des différents districts concernés.

Statistiquement, en Suisse, il existe en moyenne et plus précisément dans les villes de plaine, une patinoire olympique pour un bassin de population de l'ordre de 80'000 habitants, même en l'absence de clubs d'importance qui pratiquent le hockey ou le patinage artistique.

Aujourd'hui, les jeunes sportifs de la Riviera se déplacent sur les patinoires olympiques de Lausanne, Monthey et Champéry pour pratiquer le hockey ou le patinage artistique. Les petites patinoires de Vevey, de Montreux, des Paccots et dans une moindre mesure, celle de Caux, répondent à la demande actuelle du sport pour tous et scolaire de la Riviera.

Compte tenu des finances publiques et que l'offre répond à une partie des besoins (sport pour tous / scolaires), il apparaît assez clairement qu'il convient de privilégier prioritairement d'autres investissements en équipements sportifs qu'une patinoire, pour la prochaine législature.

De plus, la rareté des terrains susceptibles d'accueillir un équipement sportif d'importance régionale (cf. chapitre 4.4 p. 16 et ss), tend à l'exploration de pistes qui favorisent une meilleure utilisation et une polyvalence des secteurs dédiés aux sports, comme par exemple, celle d'une piscine-patinoire.

La piscine-patinoire de Montchoisi est la seule installation mixte existante en Suisse et ceci depuis sa construction en 1937, époque à laquelle les patinoires étaient toutes à ciel ouvert, ce qui n'est plus le cas de nos jours (sauf en stations de montagne). Dans le cas de Montchoisi qui est à ciel ouvert, répondre aux demandes des différents sports de glace représente un défi technique, structurel et énergétique, sachant qu'il est impossible de la couvrir. Le maintien d'une glace quasi équivalente à une patinoire couverte demande un entretien nettement plus important, en raison des conditions météorologiques (pluie / neige / changements de températures / etc.).

Le fait est qu'actuellement, il est plus complexe d'offrir une glace de qualité en tout temps, compte tenu des différentes contraintes en présence : exigences techniques des sports de glace / réchauffement climatique / calendrier / demande de la clientèle en général.

Toutefois, un équipement mixte comme celui de la piscine-patinoire de Montchoisi à Lausanne mériterait d'être étudié. Le projet d'extension / rénovation de la piscine de Vevey-Corseaux plage serait une opportunité d'évaluer une solution de ce type, ce d'autant plus que la petite patinoire mobile de Vevey devra être remplacée d'ici 5 à 6 ans. Il paraît cependant peu probable de pouvoir implanter une couverture sur ce site, même temporaire, compte tenu de sa proximité avec un patrimoine historique et paysager exceptionnel (Villa "Le Lac" de Le Corbusier / bâtiment Nestlé de B. Tschumi / bord de lac). En effet, il s'agit d'une surface de glace d'environ 1'200 m², soit le double de la patinoire mobile de Vevey.

Selon les premiers contacts avec les fournisseurs de la patinoire mobile de Vevey, la mixité piscine-patinoire sur le site de Vevey-Corseaux plage est en tout cas une solution techniquement plausible. Il faut prévoir un investissement de l'ordre de Fr. 2.5 millions pour la partie patinoire (y.c. les équipements), en plus des travaux propres à la rénovation de la piscine. Selon une estimation basée sur l'exemple de Montchoisi, les coûts d'exploitation (personnel, énergie) et de montage / démontage / stockage seraient de l'ordre de Fr. 300.000.- par année, pour 4 mois d'exploitation. Les recettes couvrent environ 1/3 du budget d'exploitation. L'amortissement sur l'investissement est également à prévoir.

Concernant le site de la Maladaire, une option piscine-patinoire ne peut être envisagée que pour une patinoire couverte, avec une interaction avec le personnel en place et les aspects énergétiques. Le coût d'une patinoire comme celle du projet de Puidoux est de l'ordre de Fr. 15 millions. Par ailleurs, l'adjonction d'une patinoire sur le site du Parc de l'Europe hypothèquerait le projet de nouvelle salle omnisports de la commune de Montreux.

Autre alternative, un projet de patinoire olympique couverte pourrait redevenir d'actualité en synergie avec une construction d'envergure privée ou publique sur la Riviera ou les régions proches. A noter toutefois que le futur complexe de Malley dont la réalisation est projeté pour 2019 (10'000 places) est à moins d'une demie heure de train de Vevey, avec 3 trains par heure.

Un projet de patinoire aux dimensions olympiques doit dépasser les limites territoriales de la Riviera en englobant les communes limitrophes de la Veveyse Fribourgeoise et du district de Lavaux-Oron. Une variante piscine-patinoire en lien avec la rénovation du site de Vevey-Corseaux plage constitue une alternative intéressante à étudier.

Sports d'équipe

▪ Rugby :

La commune de Blonay a entrepris quelques aménagements sur le terrain du Grand-Pré, afin de permettre à l'équipe de rugby de la Riviera de s'entraîner. Toutefois, les dimensions de ce terrain, ainsi que sa situation sensible (zone de protection du Château / PPA en cours depuis de nombreuses années) ne permettent pas de répondre aux besoins d'un club de rugby, ni de pouvoir y disputer des compétitions; mais permet d'assurer les entraînements du club.

Actuellement, la 1^{ère} équipe du club de la Riviera joue les matchs avec le club de la Haute-Broye à Palézieux.

Par ailleurs, aménager un terrain supplémentaire propre à la pratique du rugby (terrain de 100x60 m + espaces de sécurité de 25x4 m à l'arrière des poteaux de buts), dans le cadre des zones actuelles de terrains de football de la Riviera est difficilement réalisable, compte tenu de l'exiguïté des espaces à disposition et des possibilités d'extension qui sont quasi inexistantes. De plus, seuls des terrains en gazon naturel peuvent accueillir des matchs de rugby.

A partir de ces constats, il faudrait évaluer quelles sont les possibilités de développement de ce nouveau sport sur la Riviera, sur la base des terrains de football en gazon naturel existants (Bel-Air / Chailly / Saussaz / Saint-Légier / Copet I). Les besoins sont partiellement couverts pour les matchs juniors, avec le terrain en gazon naturel situé au centre du stade d'athlétisme de la Saussaz.

La participation à un championnat nécessite une douzaine de plages horaires d'espaces matchs, qui doivent pouvoir se répartir sur les 5 terrains en gazon naturel existants, y compris le terrain mixte de Copet I et sans que cela porte préjudice à la qualité des terrains ou à l'organisation des divers championnats des clubs de football. De plus, l'équipement des terrains avec des buts amovibles n'est pas onéreux.

Il doit donc être possible de trouver une solution adéquate, sur la base de la bonne volonté des clubs et d'une réunion saisonnière entre utilisateurs et responsables des sports locaux.

En Romandie, les terrains les plus proches de la Riviera qui sont équipés pour la pratique du rugby se situent à Dorigny (commune de St-Suplice), à Chavannes-près-Renens, à Palézieux, ou encore à Nyon, Yverdon-les-Bains et Monthey.

- Football américain :

Le terrain de football de La Veyre à St-Légier-La Chiésaz répond aux besoins des entraînements et de certains matchs. La possibilité d'utiliser le terrain central du stade d'athlétisme de la Saussaz pour des matchs, permettra ainsi de couvrir les besoins de cette discipline sportive à l'échelle de la Riviera.

Synthèse des besoins actuels / futurs

Sports de salle :	Besoins assurés à moyen / long terme
Natation :	Manque 2 bassins couverts de 5 à 6 lignes
Arts martiaux :	Manque 1 dojo régional (plusieurs surfaces de combat) permettant la compétition Synergies possibles avec un autre équipement sportif (ex. piscines) Solutions locales à prévoir en complément pour les entraînements : construction de nouveaux bâtiments et/ou affectation d'anciens locaux (Ex. : étude en cours sur la réaffectation locaux aviron à Vevey)
Gymnastique artistique :	Coordination Riviera - VD pour Centre Cantonal Gymnique / engagement professionnel

Sports à roulettes : Rink Hockey / Inline Hockey	Manque une halle avec deux terrains de jeu spécifiques couverte pour remplacer la halle de Rennaz et pour répondre aux demandes de maintien dans des ligues nationales «Elite» A pour les deux sports
Sports de glace - Patinoire :	Une partie des besoins est couverte Pas de priorité ni de demandes pressantes du milieu associatif Cas échéant, viser un bassin de population plus large que celui de la Riviera pour 1 patinoire olympique (60 x 30m) Opportunité d'étudier la faisabilité d'une piscine-patinoire (Ex : Montchoisi à Lausanne) dans le cadre de la rénovation de la piscine de Vevey-Corseaux plage En cas de projet industriel ou commercial sur la Riviera (secteur de Ferreyres par ex.) : synergies éventuelles à évaluer avec l'implantation d'une patinoire olympique
Sports de neige :	Remplacement de skis-lifts obsolètes aux Pléiades, Hauts de Caux et aux Rochers-de-Naye
Sports d'équipes : Rugby / Football américain Volleyball	Rugby : surface d'entraînement / matchs insuffisante Solution régionale à rechercher pour la compétition, en synergie avec les terrains de football en gazon naturel et/ou au-delà du périmètre de la Riviera Football américain : viser une utilisation de la Saussaz pour certains matchs Doit pouvoir se développer (Montreux, La Tour-de-Peilz) dans la future salle triple de La Tour-de-Peilz + au CESSEV

4.4 Implantations potentielles : site unique ou multi-sites ?

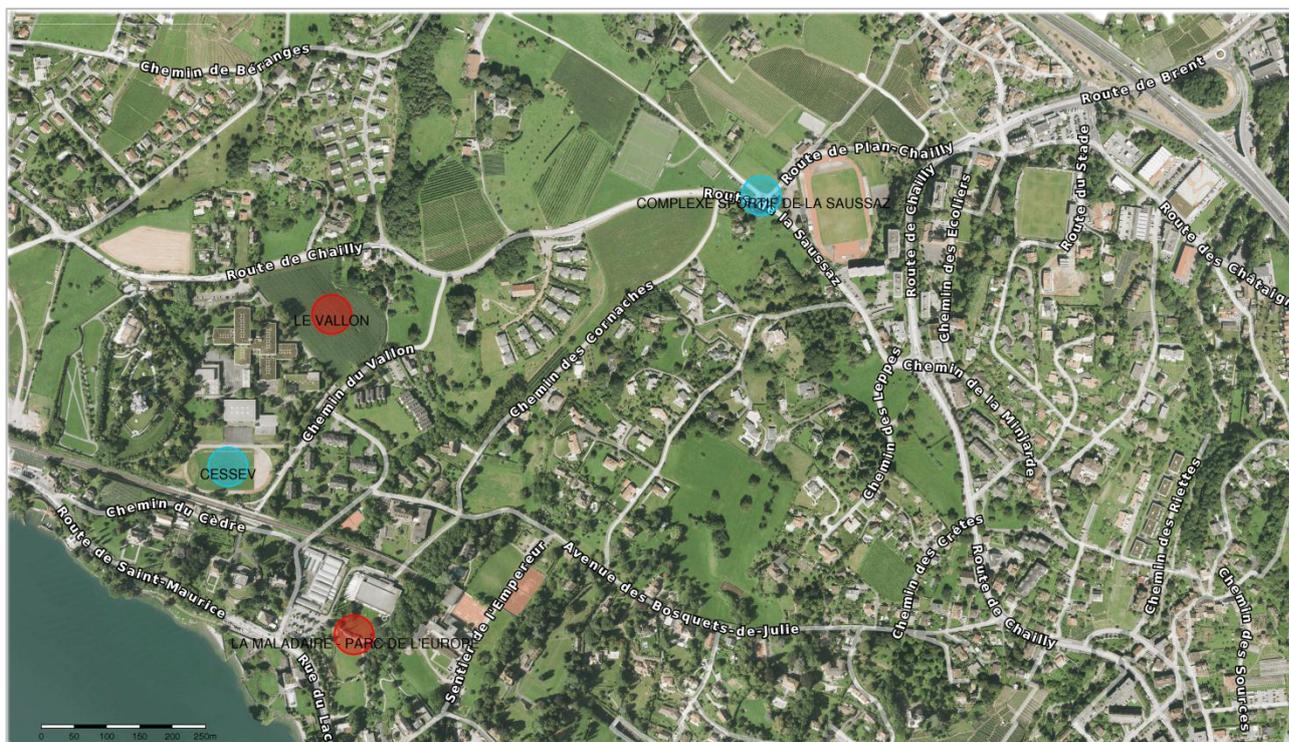
La construction d'un centre sportif, comme souhaité par le postulat, qui regrouperait sur un site unique : piscine / patinoire / dojo / salle de gymnastique artistique / salle omnisports pour divers sports (à roulettes par exemple) / d'autres plus petites installations compatibles, nécessiterait une surface au sol de l'ordre de 15'000 à 20'000 m², selon la définition de la capacité d'accueil pour l'événementiel.

La rareté des terrains sur la Riviera rend très difficile la réalisation de projets d'envergure quels qu'ils soient. L'application de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) présente une difficulté supplémentaire pour ce type de projets. A titre d'exemple, les communes de Payerne et de Perroy sont confrontées à ce problème dans le cadre de la planification de zones sportives, avec des chances de succès plutôt faibles.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs propriétaires de terrains ont été rencontrés, dont une parcelle de 23'000 m² sur le territoire de Blonay et plusieurs parcelles à proximité du stade de la Saussaz à Montreux (en amont du chemin du Crotton). Bien que les propriétaires en question soient très ouverts à la vente de leurs terrains pour des besoins sportifs, cette piste est plutôt à écarter, s'agissant de terrains affectés en zone agricole.

Les seuls sites susceptibles d'accueillir un nouvel équipement sportif ayant des chances d'aboutir dans des délais raisonnables sur la Riviera sont présentés ci-après. Ils se situent sur un axe Nord-Sud qui comprend déjà un certain nombre d'installations sportives (Le complexe sportif de la Saussaz / le CESSEV / la piscine de la Maladaire / la salle omnisports du Pierrier). Ces sites présentent de surcroît un intérêt sur le plan de la mobilité, tant du point de vue des transports publics que de la mobilité douce.

L'extrait de Cartoriviera ci-contre, permet de visualiser le couloir précité, avec les sites existants (CESSEV / Complexe sportif de la Saussaz) en **bleu** et les sites potentiels à développer (Le Vallon / Parc de l'Europe) en **rouge**.



"Le Vallon" - La Tour-de-Peilz

Il s'agit de la parcelle n°1757 dite "Le Vallon", située à l'Est du CESSEV sur la commune de La Tour-de-Peilz, dont l'Etat de Vaud est propriétaire depuis 2004. La parcelle en question est régie par le PAC n° 314 "Le Vallon", approuvé par le Département des infrastructures en 2006, affectée en "aire de construction". Selon le règlement, il s'agit d'une surface construite et constructible affectée aux bâtiments, installations et aménagements d'utilité publique qui sont en relation avec l'enseignement, la formation et/ou la culture en général.

La récente décision du Canton de construire un nouveau gymnase pour l'Est vaudois sur la commune d'Aigle est un élément déterminant quant aux perspectives du CESSEV. Un courrier a été envoyé au Canton fin août 2014, afin de connaître ses intentions éventuelles sur cette parcelle, notamment s'il y a des intérêts convergents entre Canton et Riviera en termes d'installations sportives. Suite à un premier contact du Canton en juin 2015, suivi d'un courrier en août, il apparaît qu'il n'a pas de projet précis et souhaite garder ce site en réserve pour le long terme, mais qu'il n'est pas totalement fermé à l'idée d'une installation sportive sur une partie restreinte du site. A considérer dans le cadre d'une intention / projet plus concret de la Riviera.

Sur le plan de la mobilité, ce site est à la fois desservi par les CFF au Sud (RER - gare de Burier), la ligne VMCV 207 au Nord, qui relie le site de la Saussaz à La Tour-de-Peilz, voire par la ligne riveraine 201 sur la RC 780 (arrêts Burier / Maladaire). Un parcours cyclable passe au Nord par la rte de Chailly / rte de la Saussaz et un itinéraire conseillé fait également une liaison Est-Ouest à l'intérieur des quartiers d'habitations situés au Nord de la voie CFF et relie le site du CESSEV à Montreux.

"Parc de l'Europe" - Montreux

Ce site, propriété de la commune de Montreux, est également susceptible d'accueillir des installations sportives, comme un agrandissement de la piscine de la Maladaire, et à terme une salle omnisports (en remplacement de celle du Pierrier).

Selon le nouveau plan général d'affectation de Montreux (en cours d'approbation au Canton), tout le secteur "Maladaire - Parc de l'Europe" sera affecté en zone d'utilité publique, permettant la construction de bâtiments / réalisation d'aménagements d'utilité publique, à caractère sportif notamment.

Comme pour le site du Vallon, ce secteur est également très bien desservi par les transports publics, en particulier par la ligne VMCV 201 (arrêt Maladaire), mais aussi par la gare CFF de Burier, qui se situe à moins de 300m. à pied. Le parcours cyclable le plus proche est celui de la RC780, mais l'itinéraire conseillé mentionné pour le site du Vallon peut également constituer une alternative intéressante dans ce cas.

4.5 Propositions

Priorités

L'analyse de l'état des lieux et des besoins des chapitres précédents met en évidence 2 principales priorités pour la Riviera, en termes d'installations sportives d'intérêt régional.

- D'une part, le manque de bassins de natation, qui nécessite de développer une réflexion sur plusieurs sites, afin qu'il y ait toujours un bassin susceptible de "prendre le relais" temporairement durant les périodes de travaux. Pour cette raison et parce que la construction de piscines couvertes est un investissement conséquent, il serait judicieux de procéder ainsi :
 - dans un 1^{er} temps, à l'agrandissement de la piscine actuelle de la Maladaire, par un bassin supplémentaire indépendant, mais en utilisant les mêmes structures techniques et d'accueil;
 - dans un 2^{ème} temps, à la rénovation lourde de la piscine de Vevey-Corseaux plage, que ce soit pour le bassin extérieur, ou pour l'agrandissement du bassin couvert, qui ne répond plus du tout à la demande actuelle.
Comme mentionné précédemment (chap. 4.3 "Sports de glace-patinoire"), il serait opportun d'évaluer la faisabilité d'une solution piscine-patinoire dans le cadre du projet de rénovation de Vevey-Corseaux plage.
- D'autre part, la construction d'un dojo est également à prévoir en priorité, installation manquante et attendue pour les disciplines olympiques de judo et taekwondo. C'est une installation dont l'emprise au sol est relativement modeste qui peut parfaitement se "greffer" / s'intégrer aux sites des piscines par exemple, ou dans le cadre de l'un ou l'autre projet en cours de salle-triple.

"Plan d'investissement" en matière d'équipements sportifs sur la Riviera dès 2016

Un "plan d'investissement" est estimé / proposé ci-après. Il est basé uniquement sur une analyse des coûts des installations sportives similaires en Suisse romande au cours des 5 dernières années. Il n'a par conséquent qu'une valeur indicative, en l'absence de projets concrets. Il est également proposé un calendrier de réalisation idéal par rapport aux besoins connus.

Ce "plan d'investissement" doit pouvoir servir d'aide à la décision pour les dix communes de la Riviera, afin de déterminer dans un premier temps, quels sont les projets prioritaires qui sont d'importance régionale.

S'agissant des subventions possibles, la région devrait pouvoir compter sur celle du Fonds du sport Vaudois. Selon une première estimation basée sur la clé de répartition pratiquée, le montant octroyé pourrait s'élever à environ Fr. 8 mios au minimum, soit à plus ou moins 10% du montant total du "plan d'investissement".

http://www.fondsdusportvaudois.ch/static/files/Modalit%C3%A9s-2059_41-Associations2014.pdf

De plus, la nouvelle loi cantonale sur l'éducation physique et le sport de 2012 précise à l'article 27 "Aides financières aux infrastructures" que "La construction ou la rénovation d'infrastructures sportives d'importance régionale, cantonale, intercantonale, nationale ou internationale peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat, sous forme de prestations pécuniaires". Le règlement d'application de la loi en question a été approuvé par le Conseil d'Etat fin juin 2015.

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/divers/loi_cant_eps_dec2013_texte_fao_20130115.PDF

Ceci étant, le financement d'infrastructures sportives n'est pas forcément exclusivement à charge des collectivités publiques. En effet, plusieurs projets sportifs d'envergure se sont réalisés de manière rapide par des clubs ou entreprises actives dans le domaine du sport, par exemple :

- Centre de tennis de la Veyre : Vevey a mis gracieusement un terrain à disposition avec un droit de superficie en faveur du club veveysan de tennis. Le club a construit les différentes installations et la ville a cautionné l'emprunt bancaire à 100% (environ 8 mios);
- Tennis club de Villeneuve : va également mettre à l'enquête une halle d'un coût de 3 mios sur un terrain communal avec un droit de superficie;
- Arena pour sports à roulettes - Givisiez : réalisée par l'entreprise Real sport. La commune de Givisiez n'avait pas les fonds et a mis le terrain à disposition avec un droit de superficie et a cautionné l'emprunt bancaire pour le financement de cette halle (coût de construction de Fr. 4,8 mios). La commune paie un "leasing" sur vingt ans à Real Sport, puis devient propriétaire de l'installation sportive à l'échéance.

Comme déjà mentionné plus haut, le tableau ci-après propose un calendrier idéal, ciblé sur les besoins actuels et futurs identifiés.

Ce calendrier devra toutefois être repris suite à l'étude, d'une part, sous l'angle réaliste de la capacité financière des communes et de projets concrets (cf. chapitre 5 / page 19); d'autre part, sur la base du choix que les municipalités seront appelées à faire quant aux projets à financer de manière régionale. En effet, toutes les installations sportives mentionnées dans ledit tableau ne seront pas nécessairement financées par les dix communes.

INSTALLATION SPORTIVE	MONTANT ESTIME	CALENDRIER IDEAL	REMARQUE
Piscine de la Maladaire : Extension d'un bassin couvert de 25 m	Fr. 6'500'000.-	2016 - 2017	
Piscine de Vevey-Corseaux plage : Rénovation totale de la piscine extérieure Agrandissement du bassin couvert	Fr. 12'000'000.- Fr. 8'500'000.-	2019 - 2020 2017 - 2018	En cas de solution piscine-patinoire, prévoir un montant supplémentaire d'env. Fr. 2.5 mios
Construction d'un Dojo (construction jumelée à un autre projet piscine, salle de gymnastique, etc.)	Fr. 1'500'000.-	2016 - 2017	ex. Avenches Dépend des synergies possibles avec d'autres équipements
Skatepark indoor : Aménagement technique (sous-sol salle triple Montreux-Est)	Fr. 400'000.-	2020	Le coût global du bâtiment est plus important
Sports à roulettes : remplacement de la halle de Rennaz (Rink hockey et Inline hockey) par une halle avec deux surfaces de jeu	Fr. 6'500'000.-	dès 2017	ex. Givisiez (FR), coût pour 1 halle de Fr. 4'800'000.- Dépend des synergies possibles avec d'autres équipements
Centre gymnique cantonal (localisation et convergences avec d'autres sports à définir) si site Riviera est retenu	Fr. 1'500'000.-	dès 2018	Prêt, participation, garantie bancaire, caution, etc.
Rugby		dès 2016	Equipements techniques à compléter sur terrains de football de la Riviera ou périmètre plus large à considérer
Espace régional des Pléiades	Fr. 4'500'000.-	2016	En cours
Téleski de la Châ - Pléiades	Fr. 1'500'000.-	2017 - 2020	2020 au plus tard, sous réserve de l'accord des services fédéraux
Téleski des Rochers-de-Naye Téleski des Hauts de Caux	Fr. 2'600'000.-	2017	Au plus tard
Total	Fr. 45'500'000.-		+ Fr. 2'500'000.- en cas de piscine-patinoire à Vevey-Corseaux plage

Le montant estimé des investissements se situe dans une fourchette de Fr. 45.5 à Fr. 48.- mios.

A ces installations, s'ajoutent les infrastructures souhaitées / demandées suivantes, moins prioritaires et qui nécessitent des compléments en termes d'opportunité / faisabilité :

Salle Omnisport - rempl. du Pierrier plus aux normes pour des événements d'envergure	Fr. 25'000'000.-		
Centre de glace - patinoire olympique couverte régionale	Fr. 15'000'000.-		
Total	Fr. 40'000'000.-		

En tenant compte de ces dernières, le montant total estimé des investissements se situerait dans une fourchette de Fr. 85.5 à Fr. 88 mios.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport sur les installations sportives d'importance régionale constitue une base de travail pour les communes de la Riviera. Il propose des axes prioritaires en termes d'investissement pour des équipements sportifs, en vue de répondre aux besoins des milieux associatifs, sans oublier le sport pour tous et le sport scolaire.

Des installations sportives intercommunales ont déjà été réalisées sur la Riviera, telles que les remontées mécaniques des Pléiades et de Jaman, la rénovation / réalisation de terrains de football et actuellement, le stade d'athlétisme de la Saussaz.

Force est de constater que le sport n'a plus guère de frontières communales, les pratiquants se déplaçant facilement selon les offres sportives qui leur sont faites. Autre signe d'appartenance régionale, les associations sportives utilisent couramment l'appellation "Riviera" comme nom principal.

Ceci étant, quelques recommandations ou conseils d'ordre général sont formulés ci-après, dans l'objectif d'optimiser le travail pour la suite.

- Comme recommandé dans le cadre du plan directeur régional Riviera par la commission "sport", il serait judicieux à l'avenir de réfléchir à une gestion intercommunale d'équipements à caractère régional, par des spécialistes du sport. Ceci dans le but d'en garantir une utilisation optimale. Cette proposition est à mettre dans la perspective des investissements communs à venir.
- Il apparaît primordial que les communes de la Riviera tendent à une harmonisation de leurs politiques sportives respectives, notamment par le biais d'une règle / pratique commune de mise à disposition des installations sportives, de gestion et de subventionnements.
- En vue des projets prioritaires et options sur lesquels les communes sont appelées à travailler, il paraîtrait judicieux de mettre en place un groupe de travail qui aurait pour tâche principale de définir concrètement les meilleures solutions pour le sport, compte tenu des exigences techniques, politiques et financières en présence. Ceci pourrait prendre forme sous l'égide du Fonds sportif intercommunal, qui réunit les interlocuteurs politiques et techniques en charge du sport, ainsi qu'en étroite collaboration avec les communes territoriales concernées.
- Enfin, on ne peut qu'encourager les collectivités publiques à "investir" pour la pratique du sport, s'agissant d'un "outil" d'intégration intergénérationnel, de santé publique et de bien-être, pour la population.

6. ANNEXES / LIENS INTERNET

Annexes

Annexe 1 : Postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera"

Annexe 2 : Installations sportives d'intérêt régional - CORAT Riviera - 2004

Annexe 3 : Stade régional d'athlétisme de la Saussaz - Préavis intercommunal

Annexe 4 : Exemple du dojo d'Avenches et estimation pour la construction d'un dojo

Annexe 5 : Estimation pour une halle de sports à roulettes avec deux terrains de jeu et proposition de financement en partenariat public-privé

Annexe 6 : Liste des personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude

Liens internet

"Clubs sportifs en Suisse" - OFSPO

<http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/dokumentation.parsys.000183.downloadList.2706.DownloadFile.tmp/clubssportifensuisseetudesurlesportorganise.pdf>

Sport en Suisse - Activité et consommation sportives de la population suisse 2014

http://www.sportobs.ch/fileadmin/sportobs-dateien/Downloads/Sport_Schweiz_2014_f.pdf

Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/divers/loi_cant_eps_dec2013_texte_fao_20130115.PDF

Modalités d'octroi des soutiens du Fonds du Sport Vaudois

http://www.fondsdusportvaudois.ch/static/files/Modalit%C3%A9s-2059_41-Associations2014.pdf

ANNEXE 1

POSTULAT "POUR DES INSTALLATIONS SPORTIVES D'IMPORTANCE RÉGIONALE SUR LA RIVIERA"

DRS

9

Postulat

Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans le prolongement du postulat Depallens à Montreux intitulé : « Sport à Montreux : Etat des lieux et vision d'avenir » et suite à la pression urbanistique des villes, le PLR Riviera s'inquiète de ce qu'il reste du potentiel de développement d'infrastructures sportives d'importance régionale. Il désire donc élargir le débat entamé à Montreux à l'ensemble de notre région.

Pour cette raison, au travers des différentes sections du PLR, il dépose ce postulat sous forme identique dans les conseils communaux de la Riviera.

Le PLR est fortement attaché aux associations qui s'occupent de la jeunesse. Au-delà de leurs activités de base, elles contribuent fortement à la socialisation des jeunes, à ce qu'ils se prennent en main, qu'ils respectent les autres et qu'ils participent par certaines actions au bien commun.

Certains événements récents accentuent cette inquiétude, par exemple l'avancée urbanistique de Vevey qui a contribué au déplacement d'activités sportives sur la commune de Montreux. Le projet d'une patinoire régionale, fortement décentré par rapport à notre district, dans la région de Puidoux-Chexbres a été abandonné. Le vote négatif de Montreux pour des terrains de football à Villeneuve a incité à développer d'autres infrastructures à Chailly. Les piscines de Vevey devront bientôt être rénovées à grands frais.

Afin d'avoir une vision régionale des infrastructures sportives, nous demandons aux Municipalités d'étudier les besoins actuels et futurs afin de préserver des zones permettant le développement de projets d'importance régionale avant que celles-ci ne disparaissent de manière définitive. Nous pensons particulièrement à la zone industrielle de La Veyre, sur la commune de St-Légier, mais propriété de la Ville de Vevey.

Au travers de ce postulat nous demandons à ce que les aspects suivants soient pris en compte :

- 1) Recenser les terrains de la Riviera susceptibles de recevoir de telles infrastructures avec des possibilités d'extensions sportives dans une vision à long terme.
- 2) Intégrer d'emblée la problématique de la mobilité.
- 3) Rechercher toutes les synergies possibles entre :
 - les installations existantes à ce jour ;
 - les différents types d'installations (piscine, patinoire, etc.) ;
 - les aspects logistiques (parking, énergétique, etc) ;
 - les clubs aux activités comparables.
- 4) Evaluer l'impact économique et touristique potentiel ;

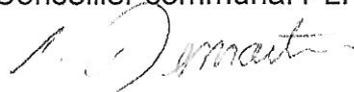
- 5) Répertoire l'ensemble des modes de financement (partenariat public/privé, tout subside institutionnel, sponsoring, etc.).
- 6) Intégrer les besoins des usagers par une approche participative.

Conclusion :

Nous pensons qu'un tel projet mérite une grande attention de la part de nos autorités, et souhaitons qu'elles mènent leurs études et répondent à nos questions dans une approche constructive et positive, ceci dans un délai raisonnable.

Afin de pouvoir en débattre, je vous remercie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de transmettre ce postulat à une commission pour étude et rapport.

Laurent Demartini
Conseiller communal PLR



ANNEXE 2

INSTALLATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT RÉGIONAL CORAT RIVIERA - 2004



DISTRICT DE VEVEY

Installations sportives d'intérêt régional

Préambule

En vue de la séance CORAT du 26 octobre prochain, M. Allegra, président de ladite commission et municipal à la commune de Corseaux, a sollicité le service des sports de la Ville de Vevey par l'entremise de son délégué au sport pour faire un inventaire et un état de la situation actuelle.

Définition du type d'installations sportives régionales

C'est une installation qui permet de par sa configuration, sa grandeur, sa spécificité en possibilités de sports pratiqués, une occupation variée aussi bien associatives que publique. L'utilisation de ce genre d'installations dépasse largement l'utilisation par des groupes locaux.

Nous avons inventorié 6 catégories :

1. Sport pour tous
2. Salles polyvalentes
3. Piscines
4. Stades de football
5. Stades d'athlétisme
6. Installations semi-privées ou privées
7. Stand de tir intercommunal (annexe)

Ce document n'a pas la prétention d'être une analyse très fouillée sur les besoins et les coûts en matière de sport sur la Riviera.

Par contre, il reflète bien à court et moyen termes les besoins en nouvelles infrastructures et en rénovations importantes d'installations sportives jugées d'importance régionale.

Il est évident qu'une analyse détaillée et des contacts avec les prestataires en matière de sport aussi bien associatif, scolaire que du sport pour tous, permettraient de développer un concept régional et des propositions pertinentes en termes de besoin.

Dans ce cadre-là, un mandat officiel de la Corat semble nécessaire pour mener à bien et légitimer une étude sur le sport de demain et des projections financières plus précises.

1. Sport pour tous

Installations de ski de Jaman – communes du district	matériel neuf – investissement intercommunal mise en fonction – hiver 2004/2005
Installations de ski des Pléiades – communes du district	matériel neuf – investissement intercommunal mise en fonction – hiver 2004/2005
Piste de fond des Tenasses – Blonay	les communes participent déjà à l'entretien
Installations de ski des Rochers de Naye – Montreux	
Installations de ski des Hauts de Caux – Montreux	
Installations de ski du Vallon de Villard – Montreux	
Piste VITA de St-Légier	entretenu régulièrement par la commune
Piste VITA du Mt-Pèlerin – Chardonne	refaite à neuf en 2002 et entretenue par la commune
Plages communales de Corseaux, Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz	entretien courant par les communes respectives
Terrains de beach-volley de Montreux et Vevey	entretien courant par les communes respectives

2. Salles polyvalentes

Salle omnisports du Pierrier – Montreux	Entretien courant
Galleries du Rivage – Vevey	Investissement à court terme : remplacement du sol sportif, tableau de scorage, vestiaires supplémentaires. Coût approximatif 1,2 millions
Salle omnisports du CESSEV – Canton	Sol sportif refait à neuf en 2003
Salle de la Tronchenaz – Villeneuve	Installation sportive avec sol en parquet utilisée de manière très diversifiée : sport, disco, concert, exposition, repas, etc... Le parquet devra être refait d'ici 5 ans si on veut garder une utilisation sportive importante. Coût approximatif 1 million (Il est à relever que la transformation de cette installation en salle polyvalente avec priorité sportive aux normes VD3 est de l'ordre de 7 mios !)

3. Piscines

Piscine extérieure de Vevey-Corseaux Plage	Fr. 300'000.-- dans les 5 ans Installations de filtrage – installations sanitaires
Piscine couverte de la Maladaire	Fr. 1'250'000.-- dans les 3 ans voir annexe
Piscine extérieure de Villeneuve	

Les bassins couverts de 25 mètres de Vevey, St-Légier et La Tour-de-Peilz ne sont pas pris en compte dans cette liste car leur utilisation principale est avant tout scolaire.

4. Stades de football

Installation intercommunale en projet – La Veyre, Praz-Dagoud et Gérénez	Phase d'étude terminée, mise à l'enquête et demande de crédit en 2005 Fr. 7'000'000.--
Stade de Copet I (principal) – Vevey	Investissement de 1,4 mios en 2005 pour des rénovations et aménagement de vestiaires supplémentaires, sanitaire, chauffage, ventilation.
Stade de Chailly (principal) – Montreux	Ce stade nécessiterait également de gros investissements pour sa rénovation en général. (voir annexe)

Une réflexion devrait être entreprise afin de définir quel stade niveau 1^{ère} Ligue, voire LNB, devrait être choisi entre Copet et Chailly afin d'avoir un seul stade spectacle dans la région !

Le stade de Bel-Air est l'installation la plus fonctionnelle et moderne de la région. Par contre, comme elle ne dispose pas d'éclairage, son utilisation est très limitée !

5. Stades d'athlétisme

Dans ce domaine, la région est sous-dotée puisqu'elle ne dispose que d'un seul anneau de 400 m. à La Saussaz. Cette installation est avant tout utilisée pour des besoins scolaires et de football. Son équipement et sa configuration ne permettent pas une pratique de l'athlétisme (meeting) de compétition.

Le seul club d'athlétisme encore pratiquant est le Centre Athlétique Région Est (CARE) qui manque cruellement d'installations d'entraînement et de compétition. Actuellement, ce club s'entraîne à Vevey sur Copet III et sur La Saussaz une fois par semaine.

Les installations d'athlétisme de Copet III font l'objet d'une étude pour une rénovation importante. La configuration de ce stade (anneau de 300 m.) ne permet pas d'assurer un avenir à une pratique de l'athlétisme de compétition. Le futur de ce petit stade sera avant tout scolaire.

Vevey a approché la commune de Montreux pour mener une réflexion sur un agrandissement du stade de La Saussaz. Le coût de la réalisation d'un stade aux normes de l'athlétisme y compris des vestiaires supplémentaires ainsi que des zones de jeux collectifs s'élève à 2,8 mios.

Il semble, compte tenu de l'état des terrains existants et pour l'avenir de l'athlétisme dans la région, que le projet de rénovation lourde du stade de la Saussaz ou la construction sur un autre site d'un anneau de 400 m. soient une des priorités en matière d'équipement sportif pour le district de Vevey.

6. Installations semi-privées ou privées

Dans cette catégorie, nous avons pris en compte des installations d'intérêt régional appartenant à des associations à but non lucratif.

Centre de tennis de la Veyre – St-Légier	En projet : l'agrandissement de la halle côté autoroute. Son financement n'est actuellement pas réalisable par le Club de Tennis de Vevey.
Mur d'escalade indoor de St-Légier	Ce mur, à l'origine privé, avait fait faillite et une association de passionnés d'escalade a vu le jour et a racheté cette installation grâce aux communes du district il y a une dizaine d'années.
Empire Skate Bulding - Montreux	Projet mené de bout en bout par un groupe de jeunes de la région et dans lequel l'ensemble des communes du district de Vevey se sont impliquées financièrement. Un bel exemple d'une gestion associative d'une installation unique avec des fonds privés et publics.

Particularité

Le centre équestre de Villard à La Tour-de-Peilz est un cas particulier puisque la propriété de Villard appartient à la commune. Une association entretient et gère l'ensemble des installations. C'est également elle qui a fait construire de nouveaux box en 2003. Il n'est pas sûr que nous puissions mettre ce centre dans notre liste.

Projets

Différents projets, outre ceux qui sont présentés sous les différentes rubriques, sont en gestation plus ou moins avancée.

Le Centre sportif de Rennaz (proposition de Montreux) qui devra à moyen terme trouver une autre localisation en raison de la construction du nouvel hôpital Riviera-Chablais. Les installations actuelles : 3 terrains + 1 halle pour le rink-hockey devront être reconstruites du côté de Villeneuve probablement (zone Tronchenaz). C'est peut-être une bonne occasion de se mettre à niveau en amenant une réflexion pour la création d'un centre sportif régional.

Un autre projet qui revient régulièrement sur le tapis est la réalisation d'une patinoire sur la Riviera. Le PDR le souligne d'ailleurs dans ses propositions en matière de sport. Actuellement, à part les installations connues que sont Montchoisi, Malley, Monthey, Villard, Diablerets, Leysin, Champéry* (*centre national de glace – patinage artistique 2005), la commune de Châtel-St-Denis a mis en fonction l'hiver passé une patinoire couverte de 1'100 m², ouverte au public et qui remporte un joli succès en termes d'affluence.

En fonction du bassin de population sur la Riviera, il serait tout à fait concevable de développer un projet de patinoire sur le bord du lac. Compte tenu des coûts de construction de ce genre d'installation et surtout de son entretien, il paraît indispensable de savoir à quoi elle va servir en été !

La possibilité d'aménagement à moindre coût serait une solution style Montchoisi à Lausanne de transformer une piscine extérieure (Vevey-Corseaux Plage par exemple) en patinoire l'hiver. L'autre alternative serait d'utiliser des courts de tennis extérieurs et les moduler en patinoire.

L'avantage de ces deux solutions serait d'utiliser des installations d'été en hiver avec un autre sport. L'éclairage, les vestiaires et les buvettes sont dans les deux cas existants. Une étude mériterait d'être faite afin de déterminer les coûts.

* nouveauté :

Le projet privé d'une patinoire à Puidoux a été présenté aux Municipalités du district en novembre 2004.

Plan d'investissement en matière d'équipements sportifs sur le district de Vevey

1. Terrains de football intercommunaux	Fr. 7'000'000.--	en cours
2. Stade d'athlétisme de la Saussaz	Fr. 2'800'000.--	dans les 3 ans
3. Salle polyvalente des Galeries du Rivage Salle polyvalente du Pierrier	Fr. 1'200'000.--	dans les 2 ans
3. Patinoire		étude en cours sur Puidoux
4. Centre sportif de Rennaz	Fr. 5'600'000.--	dans les 5 ans
6. Piscine de Vevey-Corseaux Plage Piscine de la Maladaire	Fr. 300'000.-- Fr. 1'250'000.--	dans les 5 ans dans les 3 ans
8. Terrain de Copet I (stade principal)	Fr. 1'400'000.--	dans les 2 ans
9. Terrain de Chailly (stade principal)	Fr. 1'100'000.--	dans les 2 ans

Total général

Fr. 20'650'000.—

Vevey, le 13 décembre 2004

Ville de Vevey
Le délégué au sport

Jean-Marc Bryois

ANNEXE 3

STADE RÉGIONAL D'ATHLÉTISME DE LA SAUSSAZ PRÉAVIS INTERCOMMUNAL

COMMUNE DE <>

PRÉAVIS N° <> / 2013

DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

SUR

**LA PARTICIPATION DES DIX COMMUNES DE LA RIVIERA AU FINANCEMENT
DU STADE RÉGIONAL D'ATHLÉTISME DE LA SAUSSAZ**

SOMMAIRE

1. Objet du préavis

2. Résumé du contexte

3. Présentation du projet

Situation

Programme général et coûts

Principaux utilisateurs du stade d'athlétisme

Synthèse programme / coûts

4. Financement

Principaux critères retenus

Principe généraux de financement

Clé de répartition

Subvention cantonale

Synthèse

Projections budgétaires

Rappel "Terrains de football"

5. Calendrier

6. Remarques finales

7. Conclusions

LEXIQUE

CA	Conseil administratif
CARE	Centre Athlétique Région Est
CC	Conseil communal
CIEHL	Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman
CORAT	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
GT	Groupe de travail
PPA	Plan partiel d'affectation
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
Triviera	Triathlon Club Vevey Riviera

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour objet la participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz, sis à / propriété de la commune de Montreux.

2. RÉSUMÉ DU CONTEXTE

Ce chapitre a pour objectif de présenter le contexte du projet de manière synthétique, sachant que l'idée de développer un équipement dévolu à la discipline de l'athlétisme pour la région remonte au début des années 2000. Ne sont rappelés ci-après que les éléments les plus concrets.

2004

La CORAT confie au délégué aux sports de Vevey la mission d'établir un bilan des installations sportives d'intérêt régional. Ce bilan avait pour but d'établir un inventaire des équipements existants et d'évaluer les besoins à terme. Il en ressort que la Riviera est sous dotée sur le plan de l'athlétisme :

- Le stade de Copet III à Vevey (anneau de 300 m) ne peut avoir qu'un usage essentiellement scolaire et nécessite une rénovation importante. Il ne respecte plus les critères de Swiss Athletics permettant d'organiser des manifestations, les normes de sécurité ne sont plus garanties;
- Le stade de la Saussaz (anneau de 400 m) est avant tout utilisé pour les besoins scolaires et de football et ne permet pas de pratiquer l'athlétisme de compétition. Les installations nécessitent également des travaux de rénovation.

Le seul club d'athlétisme existant est le CARE (Centre Athlétique Région Est), qui manque d'installations lui permettant de s'entraîner et de pratiquer la compétition.

Approche de Vevey auprès de Montreux, pour évaluer la possibilité d'un agrandissement du stade de la Saussaz qui permettrait la compétition.

2005

Les municipalités de la Riviera sont consultées par la CORAT sur la question des installations sportives régionales. En synthèse des réponses, les terrains de football sortent en 1^{ère} priorité et le stade d'athlétisme de la Saussaz en 2^{ème} / 3^{ème} priorité.

2007

Après plusieurs années d'études et de travail entre techniques / politiques, essentiellement dans le cadre du GT Equipements sportifs de la CORAT, un préavis régional sur la réalisation / rénovation de 10 terrains de football est adopté par les 10 conseils communaux (CC) de la Riviera.

Une partie du programme concerne la commune de Montreux, soit :

- Le terrain en gazon synthétique de la Saussaz II réalisé en 2002, pour lequel la participation des autres communes de la Riviera a d'ores et déjà été versée, lors de la 1^{ère} phase de réalisation en 2009;
- Le remplacement des terrains de Rennaz, prévu avec 1 terrain en gazon synthétique et 2 en gazon naturel. Dans le cadre du préavis régional susmentionné, la participation des communes de la Riviera au remplacement des terrains de Rennaz a été fixée à Fr. 422'900.- (arrondi). Ce montant sera versé une fois le programme réalisé, sur la base d'un décompte final.

2010

En vue du remplacement des terrains de Rennaz, un préavis portant sur un crédit d'étude et d'ouvrage pour la réalisation de terrains de football sur le site de la Tronchenaz à Villeneuve, a été déposé dans les CC de Montreux et de Villeneuve. Dans un cas comme dans l'autre, le préavis a été renvoyé dans les municipalités respectives, puis a été finalement retiré.

La municipalité de Montreux s'est alors orientée sur un programme "terrains de football" sur son territoire, sur le site de la Saussaz.

Dans le cadre des échanges entre municipalités, notamment au sein de la Conférence des municipalités de Montreux - La Tour-de-Peilz - Vevey, la municipalité de Vevey a approché celle de Montreux, afin d'évaluer la possibilité de développer sur le site de la Saussaz, un stade d'athlétisme de dimension régionale et homologué. En effet, la municipalité de Vevey projette de construire un nouveau collège à l'emplacement de l'actuel stade de Copet III, qui par ailleurs nécessiterait d'importants travaux de rénovation.

2011

La municipalité de Montreux, en coordination avec celle de Vevey, a inclus dans l'étude pour l'implantation de nouveaux terrains de football, la problématique "stade d'athlétisme régional".

Dans ce cadre, les principaux utilisateurs actuels / futurs ont été consultés, soit le CARE, le Triathlon Club Riviera, les établissements scolaires, etc. Il est également prévu d'ouvrir la piste d'athlétisme au public, selon des plages horaires à déterminer.

Les municipalités de Montreux et de Vevey ont chacune déposé un préavis devant leurs CC respectifs, portant sur un crédit d'étude en vue de la réalisation d'un complexe sportif (football / athlétisme / vestiaires + locaux / parking) sur le site de la Saussaz. L'étude a été lancée suite à l'adoption du préavis par les deux CC concernés.

À noter que dans le dit préavis municipal de Montreux, il est précisé que les crédits d'études des lots portant sur le stade d'athlétisme et les vestiaires sont pris en charge à parts égales entre les 2 communes de Montreux et de Vevey, dans l'attente d'une participation des communes de la Riviera au stade d'athlétisme, en quel cas, les crédits d'études y relatifs seraient répartis entre les dix communes.

Une première information générale est fournie au Conseil administratif (CA) de la CIEHL.

2012

En février 2012, un premier point de situation sur le programme et les coûts est fait entre les conseillers municipaux de Montreux et de Vevey, avec le Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI), dans l'objectif d'ébaucher des pistes de financement intercommunal.

Une des pistes évoquées consistait à ce qu'une participation financière de la région se fasse par le biais de la CIEHL, pour un montant estimé au maximum à Fr. 3 millions. Toutefois, il a été convenu d'attendre des précisions de la part de Montreux, tant sur le programme que sur les coûts, avant toute discussion au CA de la CIEHL.

En septembre 2012, le SAI présente au CA une projection budgétaire de la CIEHL de 2013 à 2016, dans l'objectif de visualiser les dépenses prévues et projetées, en tenant compte du stade de la Saussaz. Sur la base de cette projection budgétaire, le CA est d'avis qu'une participation financière au stade de la Saussaz doit se faire par le biais d'un préavis hors CIEHL, avec une clé de répartition spécifique, à déterminer, comme dans le cas des "terrains de football".

En effet, l'alimentation actuelle de la CIEHL, à raison de Fr. 5.- / hab., ne permet pas de soutenir des projets importants comme celui du stade d'athlétisme de la Saussaz, sans "assécher" le fonds sur plusieurs exercices, compromettant ainsi le soutien à d'autres projets.

En parallèle, la commune de Montreux a lancé la procédure de planification pour l'ensemble du site de la Saussaz, sous forme de deux PPA "Saussaz Est" (stade athlétisme + vestiaires) et "Saussaz Ouest" (terrains de football + accès + parking). Cette subdivision a permis de respecter les délais fixés au départ et de répondre ainsi au souci de calendrier de la municipalité de Vevey, la réalisation d'un nouveau collège en lieu et place de l'actuel stade d'athlétisme de Copet III en dépendant.

2013

Un point de situation technique est fait fin juin entre les représentants de Montreux, Vevey, du SAI, en présence des mandataires. Le programme et l'estimation des coûts y sont présentés. La question de principe d'une participation régionale au financement du stade de la Saussaz est évoquée et la piste d'un préavis spécifique, avec une clé de répartition à déterminer y est confirmée.

Suite à cet échange, les représentants techniques de Montreux et Vevey ont établi une proposition de financement début juillet, sur la base du programme. Le SAI effectue en parallèle ses propres réflexions.

Fin juillet, les conseillers municipaux de Montreux et Vevey, ainsi que les représentants techniques de ces deux communes et le SAI se sont rencontrés pour un point de situation et des propositions de financement à présenter à la Conférence des syndicats (CSD) de début septembre.

D'une manière globale, la CSD s'est montrée favorable au projet de stade d'athlétisme régional de la Saussaz, relevant la qualité de ce projet, l'importance d'un tel équipement pour la Riviera, ainsi que la forte implication de la commune de Montreux pour le mener à bien.

Les dix municipalités de la Riviera ont validé les principes de financement, ainsi que la clé de répartition proposés.

S'agissant de l'avancement des procédures de planification :

- le PPA "Saussaz Est" a été adopté par le CC de Montreux / approuvé par le Canton. Il est par conséquent en vigueur;
- le PPA "Saussaz Ouest" a été adopté par le CC de Montreux et est en cours d'approbation par le Canton. Le préavis relatif aux aménagements routiers en lien avec ce PPA a également été adopté par le CC de Montreux.

À noter que parallèlement à la démarche régionale susmentionnée, menée à l'échelon des exécutifs de la Riviera, les conseils communaux ont accepté un postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera". Sans être une réponse formelle audit postulat, le projet de complexe sportif sur le site de la Saussaz, dont un stade d'athlétisme homologué, offre une opportunité concrète de mettre en œuvre une installation sportive d'importance régionale par et pour la Riviera.

En résumé de ce chapitre :

- ⇒ **Besoin d'installation d'athlétisme homologuée connu en tout cas depuis le début des années 2000 et volonté de traiter cette problématique à l'échelle régionale**
- ⇒ **En 2010, opportunité de regrouper un programme football / athlétisme à la Saussaz, à Montreux conjuguée avec l'approche de la municipalité de Vevey pour regrouper l'athlétisme à la Saussaz, dans l'objectif de construire un nouveau collège à Copet III**
- ⇒ **Conduite des études par la municipalité de Montreux en coordination avec celle de Vevey**
- ⇒ **Conduite des procédures de planification en parallèle, par la municipalité de Montreux (PPA Saussaz Est / PPA Saussaz Ouest)**
- ⇒ **Définition des principes de participation financière des communes de la Riviera au projet de stade régional d'athlétisme de la Saussaz**
- ⇒ **Validation par la CSD, puis par les dix municipalités du principe de participation financière et de clé de répartition**

3. PRÉSENTATION DU PROJET

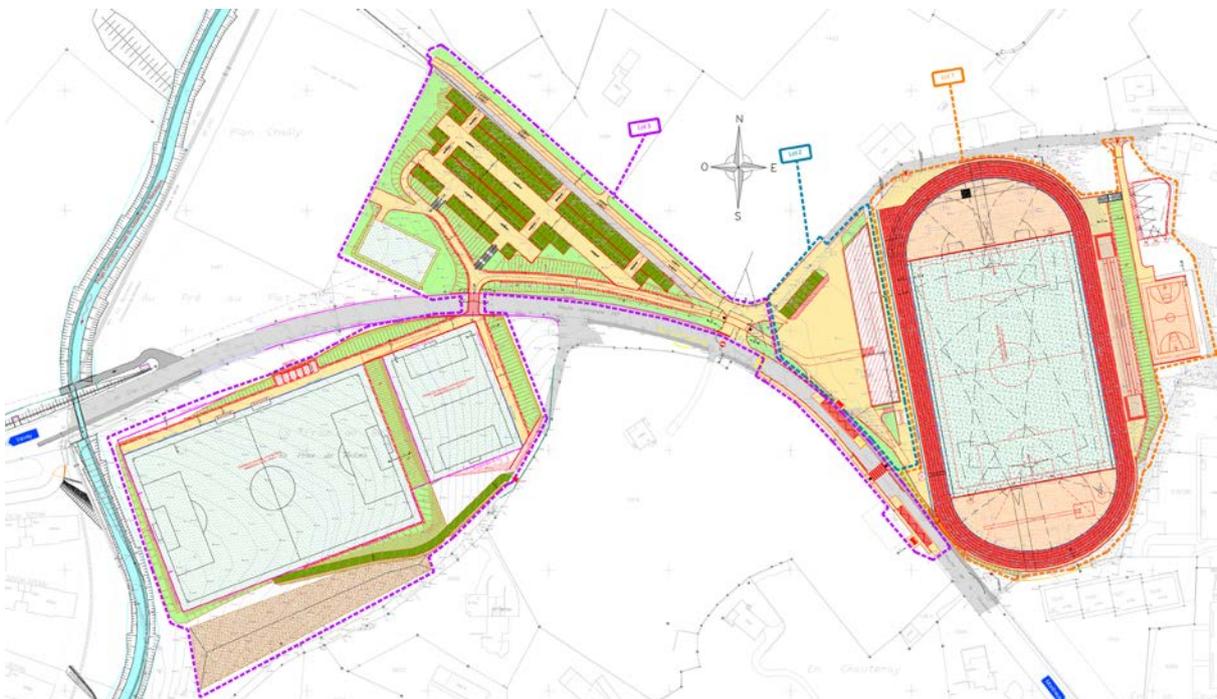
Situation

Le plan de situation ci-dessous, extrait de Cartoriviera, montre l'actuel stade de la Saussaz (4 anneaux d'athlétisme), le bâtiment de vestiaires existant accolé au stade côté Ouest, ainsi que le terrain de football en gazon synthétique de Saussaz II et le mini-pitch, situés entre le chemin de la Poneyre et la route de la Saussaz.



Programme général et coûts

Le complexe sportif de la Saussaz est divisé en 3 lots, repérables selon le plan ci-dessous.



- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| ----- Lot 1 : stade d'athlétisme | } | PPA Saussaz Est
PPA Saussaz Ouest |
| ----- Lot 2 : vestiaires existants (à rénover) / nouveaux vestiaires | } | |
| ----- Lot 3 : terrains de football / accès / parkings | } | |

L'estimation des coûts a été établie par la même équipe de mandataires que dans le cas du préavis sur les terrains de football, formée d'un gestionnaire, d'un ingénieur et d'un spécialiste des terrains en gazon synthétique.

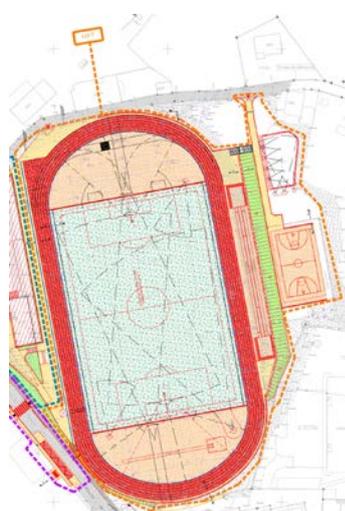
Les procédures d'appel d'offres de marché public ont suivi la même logique de calendrier que les procédures de planification par le Service Domaines et bâtiments, sport de la commune de Montreux :

- Une procédure a été lancée en août 2013 pour les lots 1 et 2 (stade d'athlétisme + vestiaires), correspondant au périmètre du PPA Saussaz Est;
- Une procédure a été lancée en octobre 2013 pour le lot 3 (terrains de football + accès + parking), correspondant au périmètre du PPA Saussaz Ouest;

afin de consolider les coûts sur la base de soumissions rentrées¹.

Le programme et le coût de chaque lot est présenté ci-après sur cette base.

LOT 1 : STADE D'ATHLÉTISME



STADE D'ATHLETISME		COÛT TTC
1	Crédits d'études	303'000
2	Travaux préparatoires	572'000
3	Surfaces de jeu	3'220'000
4	Equipements	533'000
5	Aménagements routiers	341'000
6	Aménagements extérieurs	342'000
7	Honoraires	395'000
8	Divers et imprévus	350'000
TOTAL		6'056'000

Comme déjà mentionné plus haut, le stade actuel de la Saussaz comprend 4 anneaux d'athlétisme, dont l'état nécessite un renouvellement complet d'ici à 2015. Suite à la demande de la municipalité de Vevey de regrouper les installations d'athlétisme sur le site de la Saussaz et de répondre à l'objectif de leur homologation, le projet prévoit de passer de 4 à 6 anneaux d'athlétisme.

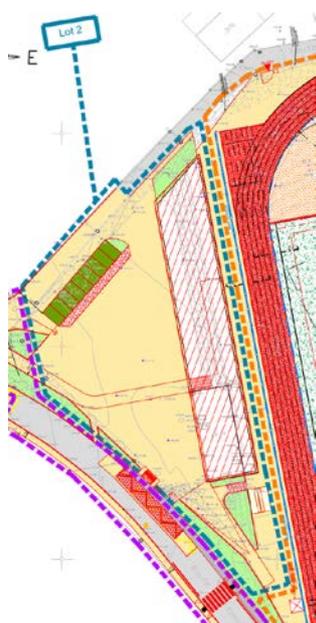
Il s'agit du minimum requis pour assurer les entraînements du CARE, seul club d'athlétisme de la région et de permettre l'organisation de compétitions de niveau cantonal et national. À titre comparatif, ce programme équivaut à celui de Payerne, alors que celui d'Yverdon est de 8 pistes.

Du fait de l'ajout de deux anneaux supplémentaires et compte tenu de la situation du stade qui laisse peu de marge de manœuvre sur le plan spatial, il a été nécessaire d'en modifier la géométrie dans son ensemble, condamnant une partie des tribunes existantes.

Le terrain central est prévu en gazon naturel, afin de répondre aux normes de la Fédération Internationale d'Athlétisme et de pouvoir concilier son usage mixte athlétisme / football. Il est bien entendu prévu d'équiper le terrain central des infrastructures nécessaires à la pratique de l'athlétisme, telles que pour les sauts, les lancers, etc. Selon les plages horaires d'utilisation prévues pour les clubs, l'usage du gazon naturel ne devrait pas être trop intensif.

¹ Compte tenu du calendrier, les chiffres "soumissions rentrées" sont présentés pour les lots 1 et 2, dans l'attente des chiffres disponibles pour le lot 3.

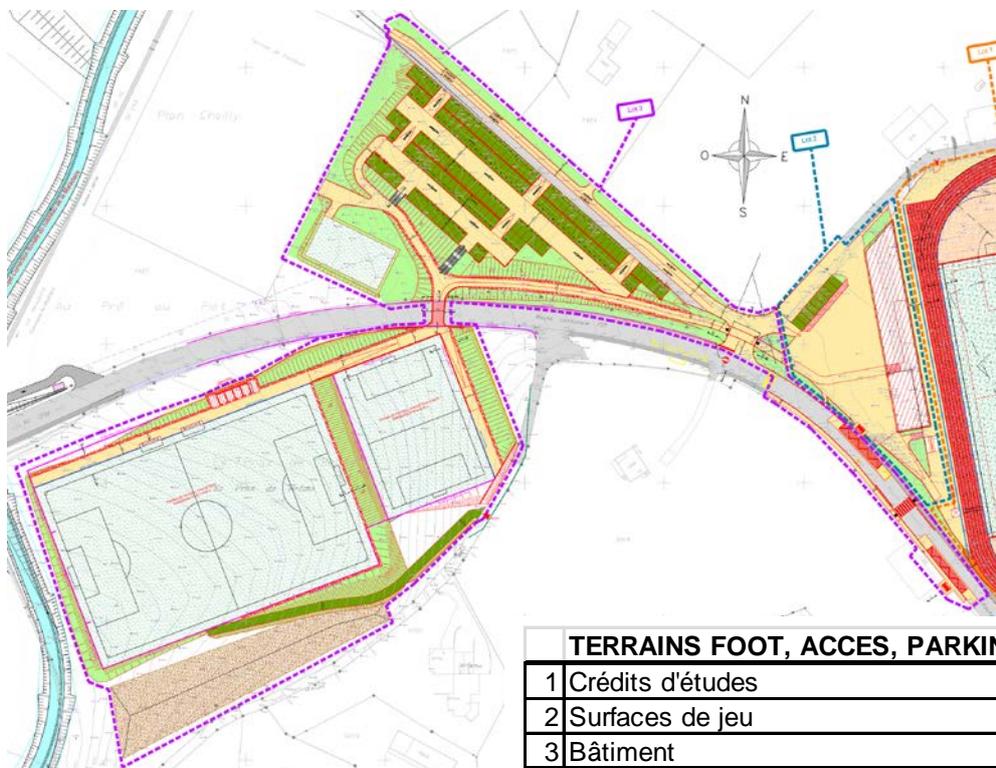
LOT 2 : VESTIAIRES / LOCAUX COMMUNS



NOUVEAU VESTIAIRE		COÛT TTC
1	Crédits d'études	452'600
2	Travaux préparatoires	50'000
3	Bâtiment	3'106'000
4	Equipement d'exploitation	55'000
5	Aménagements extérieurs	396'000
6	Frais secondaires	325'000
7	Ameublement	120'000
8	Honoraires	302'000
TOTAL		4'806'600
RENOVATION BÂTIMENT EXISTANT		COÛT TTC
1	Crédits d'études	64'400
2	Bâtiment	553'000
3	Frais secondaires	30'000
4	Honoraires	52'000
TOTAL		699'400

Le bâtiment existant comprend 6 vestiaires, à rénover par la commune de Montreux. Toutefois, compte tenu de l'homologation du stade d'athlétisme et de l'implantation de nouveaux terrains de football (lot 3), le projet intègre l'implantation d'un nouveau bâtiment de 8 vestiaires et de locaux communs aux 2 disciplines, dans le prolongement du bâtiment existant. Leur utilisation sera répartie à égalité entre l'athlétisme et le football.

LOT 3 : TERRAINS DE FOOTBALL / ACCÈS / PARKING



TERRAINS FOOT, ACCES, PARKING		COÛT TTC
1	Crédits d'études	383'000
2	Surfaces de jeu	3'705'000
3	Bâtiment	162'000
4	Aménagements routiers	1'850'000
5	Aménagements extérieurs	220'000
6	Honoraires	398'000
7	Divers et imprévus	411'000
TOTAL		7'129'000

En complément du terrain de football en gazon synthétique "Saussaz II", situé au Nord-Ouest du périmètre du lot 3, et de celui en gazon naturel situé au centre du stade d'athlétisme (p.m. usage mixte athlétisme / football), le projet prévoit d'implanter un terrain en gazon synthétique aux dimensions officielles (100m x 64m), un terrain d'entraînement aux dimensions "juniors" (50m x 35m) au Sud de la route de la Saussaz et le déplacement du mini-pitch actuel à proximité du terrain existant.

S'agissant d'un complexe sportif pensé dans sa globalité, l'accès en transports publics et en mobilité douce (piétons / cyclistes) a été intégré au projet. En effet, les arrêts VMCV seront déplacés dans un souci de sécurisation des piétons; le projet d'augmenter la desserte est en cours de discussion avec les VMCV; un cheminement en site propre est prévu afin de relier les locaux communs (vestiaires) et les terrains de football, complété d'un parking 2 roues à proximité des vestiaires.

Le lot 3 inclut également l'aménagement d'un parking de 140 places, augmentant la capacité actuelle d'environ 80 places, ainsi que le réaménagement du carrefour route de Chailly - Chemin de la Poneyre.

Principaux utilisateurs du stade d'athlétisme

Les principaux utilisateurs du stade d'athlétisme seront les membres des clubs régionaux d'athlétisme et de triathlon, soit le CARE et Triviera. Sur les 400 membres totalisés pour ces deux clubs en 2012, les $\frac{3}{4}$ résident sur la Riviera. Ces deux clubs prévoient des entraînements quotidiens de 17h00 à 20h00 environ.

Ceci étant, les infrastructures d'athlétisme et en particulier la piste seront également utilisées par le Club de marche de La Tour-de-Peilz qui pratique déjà à la Saussaz, ainsi que par le groupe Handisport de la Riviera.

Quant au terrain central, il devrait être utilisé en soirée (20h00 - 22h00) par les équipes locales de football, sous réserve qu'il ne soit pas pris par les clubs précités.

Compte tenu de ces éléments, il ne sera vraisemblablement pas possible d'accorder des créneaux d'entraînement aux clubs régionaux de football américain et de rugby. Par contre, des matchs pourront s'y dérouler ponctuellement, ce qui a été testé positivement en septembre 2013, à l'occasion d'un tournoi de football américain.

D'autres associations régionales pourront également utiliser cette installation pour des manifestations ponctuelles, comme par exemple, la fête de gymnastique.

Comme actuellement, le stade sera occupé en journée par les établissements scolaires de Montreux. Par ailleurs, il est prévu que la piste d'athlétisme puisse être utilisée par le public qui est demandeur pour ce type d'infrastructure. Dans ce but et comme déjà pratiqué dans plusieurs communes, il est prévu d'aménager des horaires d'ouverture pour le public et deux vestiaires seront exclusivement réservés à cet effet.

Synthèse programme / coûts

		COÛT TTC
LOT 1	STADE D'ATHLETISME	6'056'000
LOT 2	NOUVEAUX VESTIAIRES + LOCAUX DIVERS	4'806'600
	RENOVATION VESTIARES EXISTANTS	699'400
LOT 3	TERRAINS DE FOOTBALL ACCES, PARKING	7'129'000
TOTAL		18'691'000

4. FINANCEMENT

Les principes de financement présentés ci-après, ont été validés par la CSD en septembre 2013, puis acceptés par les dix municipalités de la Riviera.

L'essentiel de ces principes découle de la coordination politico-technique entre les représentants de Montreux, de Vevey et du SAI qui a eu lieu courant juillet 2013, puis a été affiné durant l'été, afin de présenter à la CSD une proposition de répartition qui soit la plus équitable possible.

Principaux critères retenus

- ⇒ Le stade régional d'athlétisme de la Saussaz est un équipement unique pour la Riviera;
- ⇒ Il n'y a qu'un seul club d'athlétisme, le CARE, respectivement qu'un seul club de triathlon, le Triviera.

Le contexte est par conséquent bien différent de celui du préavis de 2007 sur les "terrains de football", qui comportait plusieurs sites, communes propriétaires, programmes et clubs et pour lequel il fallait trouver un dénominateur commun afin d'être au plus juste.

- ⇒ L'intérêt particulier de la Ville de Vevey à supprimer l'installation de Copet III pour la construction d'un nouveau collège et sa demande auprès de la municipalité de Montreux de regrouper l'athlétisme à la Saussaz, dans cet objectif.
- ⇒ L'homologation du stade d'athlétisme de la Saussaz, lui confère un caractère régional. Elle implique toutefois une modification de la géométrie actuelle du stade, afin d'intégrer les deux anneaux d'athlétisme supplémentaires.

Principes généraux de financement

- ⇒ Le cofinancement par les 10 communes ne porte que sur les charges d'investissement, les charges d'exploitation étant à la seule charge de la commune de Montreux.
- ⇒ La participation financière des 10 communes de la Riviera porte exclusivement sur :
 - lot 1 : stade d'athlétisme;
 - lot 2 : uniquement les nouveaux vestiaires; la rénovation des vestiaires existants est à la charge de Montreux.

Le taux de participation des communes de la Riviera pour chacun de ces deux lots est différent, afin de tenir compte d'une part, de la mixité du programme athlétisme / football et d'autre part, de la demande de la municipalité de Vevey de regrouper les installations d'athlétisme sur le site de la Saussaz et de répondre à l'objectif de leur homologation, ce qui a influencé le programme et le coût.

- ⇒ L'ensemble du lot 3 regroupant les terrains de football, les accès et les parkings sont entièrement pris en charge par la commune de Montreux. Comme déjà mentionné précédemment, la participation financière des communes de la Riviera au remplacement des terrains de Rennaz est déjà définie dans le cadre du préavis régional de 2007 y relatif.
- ⇒ Afin de tenir compte de l'usage mixte athlétisme / football du terrain situé au centre de l'anneau d'athlétisme (lot 1), son coût sera financé pour moitié par la commune de Montreux : Fr. 421'000.-, pour la même raison qu'expliquée au point précédent.
- ⇒ La demande de la Ville de Vevey de centraliser l'athlétisme à la Saussaz justifie une participation financière plus importante que sa seule participation dans le cadre d'une clé de répartition régionale. En outre, cette demande a nécessité des frais d'études plus importants que ceux auxquels la commune de Montreux aurait consenti pour ses propres besoins. Par conséquent, il est prévu que la Ville de Vevey prenne à sa charge :
 - Le 100% des crédits d'études du lot 1 (stade d'athlétisme) : Fr. 303'000.-;
 - Le 50% des crédits d'études des nouveaux vestiaires du lot 2 : Fr. 226'300.-.

Ce principe diffère légèrement de ce qui était prévu dans le cadre du préavis municipal sur le crédit d'étude en 2011, mais se justifie vis-à-vis des autres communes de la Riviera, selon les arguments développés précédemment. À noter que conformément au préavis précité, la commune de Vevey a d'ores et déjà versé un montant de Fr. 410'000.- à celle de Montreux, montant qui viendra en diminution des Fr. 529'000.- indiqués précédemment et dont il sera tenu compte au moment de la facturation.

Le tableau ci-dessous synthétise les principes financiers explicités précédemment.

		COÛT TTC	PART RIVIERA EN %	PART RIVIERA EN FR.
LOT 1	STADE D'ATHLETISME Participation spécifique de Montreux : 50% terrain central (part football) Participation spécifique de Vevey : 100% crédits études	6'056'000	88%	5'332'000
LOT 2	NOUVEAUX VESTIAIRES + LOCAUX DIVERS Participation spécifique de Montreux : 50% du coût (part football) Participation spécifique de Vevey : 50% des crédits d'études	4'806'600	48%	2'290'150
SOUS-TOTAL RIVIERA		10'862'600	70%	7'622'150

Clé de répartition

Plusieurs pistes de clé de répartition ont été explorées, en fonction des critères principaux "population" et "membres actifs du CARE / Triviera". L'objectif est de parvenir à une clé de répartition financière simple et équitable.

La variante de clé de répartition basée sur le nombre de membres actifs du CARE / Triviera des communes de la Riviera a été rapidement écartée pour plusieurs raisons. Elle implique que le 60% des coûts soit supporté par les 3 communes de Blonay, St-Légier-La Chiésaz et La Tour-de-Peilz. Cette répartition s'avère contraire aux critères et principes de financement énoncés précédemment et difficilement acceptable d'un point de vue politique. De plus, les 286 membres actifs des clubs du CARE et de Triviera, correspondant aux communes de la Riviera, ne sont pas vraiment représentatifs au regard d'un bassin de population de 76'000 habitants, lorsqu'il s'agit de répartir plusieurs millions.

Au final, la clé de répartition en Francs / habitant est celle qui répond le mieux à l'objectif et aux critères fixés et qui a été retenue par la CSD, ainsi que par les municipalités. Elle est présentée ci-après et met en évidence d'une part, le montant réparti entre les communes de la Riviera, moins la participation de Montreux et celle de Vevey; d'autre part, la participation totale de Vevey, y compris les crédits d'études.

Subvention cantonale

Le projet fera l'objet d'une demande de soutien auprès du Fonds du sport vaudois. Il est rappelé que ce fonds soutient en principe la réalisation de nouvelles installations sportives. Le pourcentage du subside accordé dépend d'une directive pour chaque type d'installation sportive.

Tant la CSD que les dix municipalités sont d'avis que le subside qui pourrait être alloué par le Fonds du Sport vaudois, devrait profiter à l'ensemble des communes et non à la seule commune site / propriétaire. Ceci, compte tenu du fait que la participation de toutes les communes de la Riviera porte quasiment sur l'ensemble du programme du lot 1 et la moitié de celui du lot 2.

Selon l'estimation du Service Domaines et bâtiments, sport de Montreux, le subside pourrait être d'environ Fr. 500'000.-.

Synthèse

La présente synthèse présente la clé de répartition retenue par la CSD et les dix municipalités, sans tenir compte d'un éventuel subside du Fonds du sport vaudois.

REPARTITION EN FRANCS / HABITANT				
POPULATION AU 31.12.2012				
	Nombre d'habitants	Part en %	En Fr.	En Fr. arrondi
Blonay	5'985	7.9%	599'582	599'600
Chardonne	2'755	3.6%	275'998	276'000
Corseaux	2'145	2.8%	214'888	214'900
Corsier	3'305	4.3%	331'097	331'100
Jongny	1'466	1.9%	146'865	146'900
Montreux	25'187	33.1%	2'523'252	2'523'300
St-Légier-La Chiésaz	5'039	6.6%	504'811	504'900
La Tour-de-Peilz	10'815	14.2%	1'083'455	1'083'500
Vevey	18'555	24.4%	1'858'853	1'858'900
Veytaux	832	1.1%	83'350	83'400
TOTAL	76'084	100.0%	7'622'150	7'622'500
Participation Riviera moins Montreux et Vevey			3'240'045	3'240'300
Total participation Vevey			2'388'153	2'388'200
moins Fr. 410'000.- crédits d'études acquittés			1'978'153	1'978'200

Projections budgétaires

Compte tenu des montants en jeu, la commune de Montreux a été d'accord que la participation des autres communes de la Riviera soit portée dans leurs budgets respectifs de 2015 et 2016.

Comme dans le cas des "terrains de football", la commune site / propriétaire "fera la banque" et la participation des autres communes de la Riviera sera facturée sur la base du décompte final.

En cas de diminution des coûts, l'ensemble des communes en bénéficiera. A contrario, en cas d'augmentation des coûts, le surcoût sera pris en charge par la commune site / propriétaire, en l'occurrence celle de Montreux.

Le tableau ci-dessous présente la projection budgétaire 2015 / 2016, sans subside cantonal. Il s'agit des montants que les 9 communes de la Riviera doivent porter au total dans leurs budgets et verser à la commune de Montreux.

MONTANTS A VERSER A LA COMMUNE DE MONTREUX			
	MONTANT ARRONDI	BUDGET 2015	BUDGET 2016
Blonay	599'600	299'800	299'800
Chardonne	276'000	138'000	138'000
Corseaux	214'900	107'450	107'450
Corsier	331'100	165'550	165'550
Jongny	146'900	73'450	73'450
St-Légier-La Chiésaz	504'900	252'450	252'450
La Tour-de-Peilz	1'083'500	541'750	541'750
Vevey	1'978'200	989'100	989'100
Veytaux	83'400	41'700	41'700
TOTAL	5'218'500	2'609'250	2'609'250

Rappel "Terrains de football"

Bien que la participation financière des communes de la Riviera ne porte que sur les lots 1 et 2, dans le cadre du présent préavis, il convient de rappeler que dans celui du préavis régional sur les terrains de football, adopté par les dix CC en 2007, les communes de la Riviera ont un montant à porter dans leur budget 2015 pour le remplacement des terrains de Rennaz. Ces montants seront à verser à la commune de Montreux, une fois les terrains de football réalisés sur le site de la Saussaz, sur la base du décompte final.

Il est également rappelé que conformément au préavis régional, une information / communication régulière a été transmise aux CC pour chaque phase de réalisation finalisée, soit en novembre 2008 (terrains de Gérénaz et de La Veyre-d'En-Haut), février 2010 (terrain de Praz Dagoud) et octobre 2011 (terrain de Copet I).

En résumé de ce chapitre :

- ⇒ **Le financement régional ne porte que sur les lots 1 et 2 (athlétisme / vestiaires)**
- ⇒ **Le montant total à répartir entre les 10 communes est estimé à Fr. 7'622'500.-**
- ⇒ **Le financement régional se fait, selon une clé de répartition spécifique basée sur le Fr. / hab. selon la population au 31.12.2012.**
- ⇒ **La commune propriétaire est maître de l'ouvrage et avance les fonds ("fait la banque")**
- ⇒ **La participation des autres communes n'est facturée qu'une fois le programme réalisé, sur la base du décompte final**
- ⇒ **En cas de diminution des coûts, l'ensemble des communes en bénéficie. En cas d'augmentation des coûts, seule la commune propriétaire la prend à sa charge**
- ⇒ **Le subside cantonal, pour autant qu'il soit octroyé, viendra en diminution de la participation de toutes les communes.**

5. CALENDRIER

Le calendrier prévisionnel de la réalisation des 3 lots est de mai 2014 à septembre 2015.

6. REMARQUES FINALES

- ⇒ Les conclusions du préavis changent d'une commune à l'autre puisque les participations communales au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz sont différentes.
- ⇒ Les conclusions de la commune de Montreux sont particulières, du fait que la commune site/propriétaire présente simultanément au présent préavis, un préavis d'investissement global pour les lots 1 et 2 (Saussaz Est), respectivement pour le lot 3 (Saussaz Ouest).
- ⇒ Par rapport au tableau de synthèse des coûts, les montants à inscrire dans les budgets communaux 2015 et 2016 sont les montants arrondis à la centaine de francs supérieure.

7. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, <>, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes.

Le conseil communal de <>,

Vu le préavis n° <> de la municipalité du <> 2014 sur la participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz, sis à / propriété de la commune de Montreux,

Vu le rapport de la commission nommée pour l'examen de ce dossier,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. d'accepter de participer au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz, propriété de la commune de Montreux pour un montant total maximal de Fr. 7'622'500.- et selon les modalités définies dans le présent préavis.
2. d'inscrire aux budgets :
2015 : un montant global de Fr. <>.-
2016 : un montant global de Fr. <>.-
3. de prendre acte que la participation des communes au financement régional sera facturée après la réalisation des lots 1 et 2, sur la base d'un décompte final.
4. de prendre acte qu'en cas de diminution des coûts des lots 1 et 2, l'ensemble des communes en bénéficie / qu'en cas d'augmentation des coûts, seule la commune propriétaire la prend à sa charge.
5. de prendre acte que l'éventuel subside accordé par le Fonds du sport vaudois sur les lots 1 et 2 viendra en diminution de la participation de toutes les communes.

Ainsi adopté le <>

Séance intercommunale d'information aux commissions des conseils communaux le mardi 4 février 2014, à 19h00, au Montreux Music & Convention Center (2m2c), Grand-Rue 95 à Montreux, précédée pour les commissaires qui le souhaitent d'une visite des installations sportives de la Saussaz le samedi 1^{er} février 2014, à 10h30, sur place.

Municipal délégué : <>

ANNEXE 4

DOJO D'AVENCHES ET ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UN DOJO

DOJO D'AVENCHES





Architecture - Loisirs



VEVEY RIVIERA - Judo Club
Construction d'un dojo



30.09.2014
www.realsport.ch



Judo-Club Vevey Riviera
Monsieur Vincent Ferrier
Chemin de la Baillaz
1806 St-Légier

St-Légier, le 30 septembre 2014 /AC/ds

Offre N° 1214

Concerne: Avant projet pour la construction d'un Dojo

**Projet: 14-0876-VEVEY - Judo Club
Construction d'un Dojo**

Traité par: Arnaud Clément / +41 79 821 58 50 / arnaud.clement@realsport.ch

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre en annexe notre meilleure offre relative à l'objet susmentionné, selon le récapitulatif suivant :

RECAPITULATION

Total A. TRAVAUX GENIE CIVIL			175'000.00
Total B. STRUCTURE BÂTIMENT - GROS OEUVRE			595'000.00
Total C. EQUIPEMENTS BÂTIMENT - SECOND OEUVRE			416'500.00
Total D. AMENAGEMENTS EXTERIEURS			75'000.00
Total brut			1'261'500.00
Etude, planification	3.00 %	1'261'500.00	37'845.00
Divers et imprévus	5.00 %	1'261'500.00	63'075.00
Total net H.T.			1'362'420.00
./. Montant pour arrondi			-1'308.90
TVA	8.00 %	1'361'111.10	108'888.90
TOTAL FINAL NET T.T.C.			1'470'000.00

Il va sans dire que les soussignés se tiennent naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

En vous souhaitant bonne réception de la présente et dans l'attente de vos toutes prochaines nouvelles, nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

RealSport Equipments

Arnaud Clément

Laurent Clément



RealSport Group
info@realsport.ch
www.realsport.ch

Ch. de Combernesse 9, CP 91
1728 Rossens
Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

La Veyre d'en Haut D 10
1806 St-Légier
Tél. 021 921 27 19
Fax 021 925 32 33

INDOOR **OUTDOOR** **EQUIPMENTS**





Offre N° 1214

Projet: 14-0876 VEVEY - Judo Club
Construction d'un Dojo

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
10.500	Informations générales concernant le projet. -----				
10.520	Les textes de cette offre ainsi que tout croquis y relatifs, sont la propriété intellectuelle exclusive de RealSport. Toute utilisation, reproduction et distribution doit être soumise à l'accord de la direction de RealSport. Selon l'article 24 de la norme SIA 118				
10.530	Les prix unitaires annoncés ne sont valables que pour une surface en relation avec les quantités estimées de l'offre. Les surfaces font référence au plan A-01 à A-04.				
10.550	Les prix indiqués ici ne représentent qu'une estimation réaliste du montant des travaux décrits, destinée à établir un budget ou simplement pour donner un ordre de grandeur. Cette offre n'est en aucun cas une offre ferme de travaux. En cas d'intérêt de votre part pour la réalisation des travaux, une offre calculée et détaillée tenant compte des prix du marché vous sera établie La précision de la présente offre budgétaire est de env. plus ou moins 10%. A. TRAVAUX GENIE CIVIL				
	Installation de chantier. Eau, électricité. Consommation énergie pour la durée du chantier Comptage à partir du tableau provisoire de chantier Démontage divers pour début du chantier.	gl			15'000.00
	Décapage de terre végétale et terrassement Hypothèse d'une parcelle plate (+ ou - 50 cm) Qualité de terrain normal Evacuation des matériaux excédentaires	gl			10'000.00
	Fondation en TV. Réglage de la planie. Compactage. TV recyclé.	gl			25'000.00
	Radier pour salle de sport et vestiaires Pare gel Seuils des portes	gl			125'000.00
	Total A. TRAVAUX GENIE CIVIL				175'000.00



Offre N° 1214

Projet: 14-0876 VEVEY - Judo Club
Construction d'un Dojo

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	B. STRUCTURE BÂTIMENT - GROS OEUVRE				
	Façade - Bardage en bois. Lambourde brute traitée, posée sur lambour dage secondaire. Joint négatif 2 cm. Pare-pluie et grille anti-insectes. Encadrement de fenêtres et tablettes. Honoraires d'étude inclus.	gl			45'000.00
	Murs ossature en bois Montant 18 cm Isolation laine de roche Panneaux OSB pour contreventement Revêtement Fermacell, OSB ou 3 plis Menuiseries Honoraires d'étude inclus	gl			400'000.00
	Charpente / couverture. Bois lamellé-collé. Plancher panneaux OSB. Faux plafond. Honoraires d'étude inclus	gl			120'000.00
	Transports / levage / échafaudages. Autogru e ou grue automontante pour levage de la charpente Echafaudage sur le pourtour pour travail en façade.	gl			30'000.00
	Total B. STRUCTURE BÂTIMENT - GROS OEUVRE				595'000.00



Offre N° 1214

Projet: 14-0876 VEVEY - Judo Club

Construction d'un Dojo

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	C. EQUIPEMENTS BÂTIMENT - SECOND OEUVRE				
	Chauffage - ventilation - sanitaires. Installation électrique. !! Le choix des appareils sanitaires et équipements électriques influence de manière significative le prix des l'installations techniques !!	gl			250'000.00
	Etanchéité - isolation sol. Etanchéité du radier. Isolation PU.	gl			65'000.00
	Etanchéité - isolation toiture. Pare vapeur, joints soudés. Isolation PU. Etanchéité 2 couches, collée en plein.				
	Toiture végétalisée. Natte de protection 500 gr / m ² Substrats soufflés avec camion haute-pression				
	Chapes Préparation des sols Sol sportif y compris gradins Sol en résine Polyuréthane pour les vestiaires et les douches Sol en carrelage dans les parties communes et couloirs	gl			95'000.00
	Meubles-cuisine. Evier avec robinet. Vitrocéram 2 zones. Réfrigérateur avec congélateur. Exécution stratifié blanc, non brillant. Plan de travail / recouvrement stratifié.	gl			6'500.00
	Total C. EQUIPEMENTS BÂTIMENT - SECOND OEUVRE				416'500.00



Offre N° 1214

Projet: 14-0876 VEVEY - Judo Club

Construction d'un Dojo

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	D. AMENAGEMENTS EXTERIEURS				
	Accès	gl			75'000.00
	Cheminements				
	Eclairage extérieur				
	Aménagements extérieurs				
	Plantations				
	Total D. AMENAGEMENTS EXTERIEURS				75'000.00

ANNEXE 5

ESTIMATION POUR UNE HALLE DE SPORTS À ROULETTES AVEC DEUX TERRAINS DE JEU ET PROPOSITION DE FINANCEMENT EN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ



Service des affaires
intercommunales de la Riviera
Monsieur Jean-Marc Bryois
Rue du Lac 2
1800 Vevey

St-Légier, le 17 juin 2015 /AC/fa

Budget estimatif N° 1223

Concerne: Construction d'une halle de sport pour 2 terrains de jeu - sports à roulettes

Projet: 15-0505-VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Traité par: Arnaud Clément / +41 79 821 58 50 / arnaud.clement@realsport.ch

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous notre meilleure offre relative à l'objet susmentionné, soit:

RECAPITULATION

Total A. GROS OEUVRE - GENIE CIVIL			670'000.00
Total B. GROS OEUVRE - STRUCTURE HALLE			1'700'000.00
Total C. GROS OEUVRE - STRUCTURE LOCAUX			1'250'000.00
Total D. SECOND OEUVRE - INSTALLATIONS TECHNIQUES			1'050'000.00
Total E. SECOND OEUVRE - MENUISERIES ET REVETEMENTS			335'000.00
Total F. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS			250'000.00
Total G. AMENAGEMENTS EXTERIEURS			350'000.00
Total brut			5'605'000.00
Honoraire, planification	3.00 %	5'605'000.00	168'150.00
Divers et imprévus	5.00 %	5'605'000.00	280'250.00
Montant arrondi			-34'881.50
Total net H.T.			6'018'518.50
TVA	8.00 %	6'018'518.50	481'481.50
TOTAL FINAL NET T.T.C.			6'500'000.00

Il va sans dire que nous nous tenons naturellement à votre entière disposition pour tout complément d'information.

RealSport Equipments SA

Arnaud Clément

Laurent Clément



RealSport Group
info@realsport.ch
www.realsport.ch

Ch. de Combernesse 9
1728 Rossens
Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

La Veyre d'en Haut D 10
1806 St-Légier
Tél. 021 921 27 19
Fax 021 921 27 29

INDOOR OUTDOOR EQUIPMENTS



Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
10.500	<p>Informations générales concernant le projet.</p> <p>-----</p> <p>Caractéristiques de l'objet:</p> <p>2 zones de jeu pour sports à roulettes Dimensions de la halle = 90 x 37.50 m = 3'375 m2</p> <p>- Rink-Hockey = 20 x 40 m - Skater Hockey = 20 x 40 m</p> <p>+ zones de sécurité / dégagements.</p> <p>300 spectateurs 8 Vestiaires et locaux annexes</p>				
10.520	<p><i>Les textes de cette offre ainsi que tout croquis y relatifs, sont la propriété intellectuelle exclusive de RealSport. Toute utilisation, reproduction et distribution doit être soumise à l'accord de la direction de RealSport. Selon l'article 24 de la norme SIA 118</i></p>				
10.550	<p>Les prix indiqués ici ne représentent qu'une estimation réaliste du montant des travaux décrits, destinée à établir un budget ou simplement pour donner un ordre de grandeur. Cette offre n'est en aucun cas une offre ferme de travaux.</p> <p>En cas d'intérêt de votre part pour la réalisation des travaux, une offre calculée et détaillée tenant compte des prix du marché vous sera établie.</p> <p>La précision de la présente offre budgétaire est de env. plus ou moins 10%.</p>				

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	A. GROS OEUVRE - GENIE CIVIL				
400.100	Terrassement				

400.101	Installation de chantier Accès au chantier Terrassement	gl			85'000.00
400.110	Maçonnerie et génie civil				

400.111	Construction en béton armé Fondations ponctuelles Enrobé bitumineux Radier des vestiaires Etanchéité Isolation Chapes	gl			440'000.00
400.120	Canalisations				

400.121	Evacuation des eaux usées Gestion des eaux de pluie Drainage Electricité	gl			145'000.00
	Total A. GROS OEUVRE - GENIE CIVIL				<u>670'000.00</u>

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	B. GROS OEUVRE - STRUCTURE HALLE				
410.000	Description du projet -----				
410.001	DIMENSIONS	gl			1'350'000.00
	Longueur totale = 90.00 m Largeur totale = 37.50 m Surface totale = 3'375 m2				
	Zones de jeu				
	Rink Hockey = 40 x 20 m Skater Hockey = 40 x 20 m Dégagement autour des surfaces de jeu = 3.00 m				
	Lieu d'implantation Pays: Suisse Canton: VAUD Commune: Vevey Altitude: 450 m				
	Normes de construction.				
	Dimensionnement des structures porteuses.				
	<ul style="list-style-type: none"> • charges de vent • charges de neige 				
	Les travaux seront exécutés conformément				
	<ul style="list-style-type: none"> • à la réglementation SIA • aux normes AEAI, résistance au feu • aux diverses prescriptions techniques et règles de calcul • à l'association suisse de normalisation (ASN) • à l'association suisse pour l'électrotechnique • aux règles générales de construction • aux recommandations professionnelles et sportives. 				
410.100	Charpente. -----				
410.101	Bois lamellé-collé				
410.110	Couverture. -----				
410.111	Membrane textile de couverture.				
410.120	Façades -----				
410.121	Membrane textile et bardage en bois.				
410.002	Complément pour une halle isolée. Construction en bois ou acier.	gl			350'000.00
	Total B. GROS OEUVRE - STRUCTURE HALLE				<u>1'700'000.00</u>

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	C. GROS OEUVRE - STRUCTURE LOCAUX				
450.000	Descriptif				

450.001	DIMENSIONS	gl			1'250'000.00
	Programme des locaux				
	Espace joueurs				
	Surfaces habitables				
	8 vestiaires pour les joueurs = 320 m2				
	2 vestiaires arbitres = 30 m2				
	WC joueurs = 25 m2				
	Locaux de stockage pour les clubs = 100 m2				
	Surface totale espace joueurs = 475 m2				
	Espace public				
	Surfaces habitables				
	Buvette - restaurant = 100 m2				
	Cuisine équipée, y compris économat = 50 m2				
	WC public = 25 m2				
	Accueil - dégagements pour activités diverses = 50 m2				
	Surface totale espace public = 225 m2				
	Surface totale extérieure y compris murs et cheminements				
	= 850 m2				
	Les travaux seront exécutés conformément				
	• à la réglementation SIA				
	• aux normes AEA1, résistance au feu				
	• aux diverses prescriptions techniques et règles de calcul				
	• à l'association suisse de normalisation (ASN)				
	• à l'association suisse pour l'électrotechnique				
	• aux règles générales de construction				
	• aux recommandations professionnelles et sportives.				

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
450.100	Charpente				
450.100	Bois lamellé-collé				
450.110	Murs extérieurs				
450.111	Ossature en bois				
450.120	Toiture				
450.121	Toiture plate				
450.130	Plafond				
450.131	Plafond en lames de bois massif				
450.140	Cloisons				
450.141	Cloisons ossature bois				
450.150	Murs				
450.151	Revêtement de murs en panneaux de bois Revêtement de murs des douches en stratifié compact				
Total C. GROS OEUVRE - STRUCTURE LOCAUX					<u>1'250'000.00</u>

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
	D. SECOND OEUVRE - INSTALLATIONS TECHNIQUES				
480.100	Chauffage -----				
480.101	Halle de sport = cassettes rayonnantes à gaz Vestiaires et locaux annexes = chauffage au sol	gl			320'000.00
480.110	Sanitaire -----				
480.111	Installation sanitaire des locaux et vestiaires Fourniture et pose des appareils	gl			285'000.00
480.120	Ventilation -----				
480.121.1	Ventilation naturelle de la halle si construction en membrane textile.	gl			
480.121.2	Ventilation mécanique de la halle y compris traitement de l'air	gl			120'000.00
480.121.3	Ventilation des vestiaires et locaux annexes. Extraction simple, sans pulsion ni traitement.	gl			75'000.00
480.130	Electricité -----				
480.131	Installation électrique Eclairage 800 LUX pour compétition Eclairage de secours Réseau informatique et téléphonique	gl			250'000.00
	Total D. SECOND OEUVRE - INSTALLATIONS TECHNIQUES				<u>1'050'000.00</u>

Budget estimatif N° 1223

Projet: 15-0505 VEVEY - Halle de sport
Sport à roulettes

Position	Description	Un.	Quantité	Prix	Montant
E. SECOND OEUVRE - MENUISERIES ET REVETEMENTS					
490.100	Menuiseries -----				
490.101	Portes Fenêtres Baies vitrées Cadre et tablettes Stores et protection contre le soleil	gl			150'000.00
490.110	Revêtement de sol -----				
490.111	Revêtement de sol halle de sport Revêtement de sol des locaux - vestiaires	gl			185'000.00
Total E. SECOND OEUVRE - MENUISERIES ET REVETEMENTS					335'000.00
F. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS					
495.050	Equipements sportifs -----				
495.051	Tribune spectateur en toiture des locaux annexes. Aménagements divers.	gl			150'000.00
495.100	Cafétéria - ameublement -----				
495.101	Cuisine Meubles de rangement Tables et chaises Divers	gl			50'000.00
495.110	Equipements des vestiaires -----				
495.111	Bancs Crochets Casiers Sèche-cheveux Divers	gl			50'000.00
Total F. AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS					250'000.00
G. AMENAGEMENTS EXTERIEURS					
500.100	Aménagements et accès -----				
500.101	Route d'accès - Parking 100 places Arborisation et plantation Cheminements Terrasse Eclairage extérieur Divers	gl			350'000.00
Total G. AMENAGEMENTS EXTERIEURS					350'000.00

Commune de Vevey - La Tour-de-Peilz

Halle de sport
Sports et roulettes
Projet
Situation - Etage 1:250

Plan n° **P-103**

Echelle 1:250

Date / Auteur 06.07.15 / Ja. / AC

Surface plan A3

Modifications / Date	Descriptif	Auteur

Ce plan ne peut-être ni reproduit, ni utilisé sans l'assentiment de RealSport Group

AUTEUR DU PROJET



RealSport Group
INDOOR-OUTDOOR-EQUIPMENTS
ChemIn de Combernesse 9
1728 Rossens

Tél. 026 402 57 05
Fax 026 402 57 06

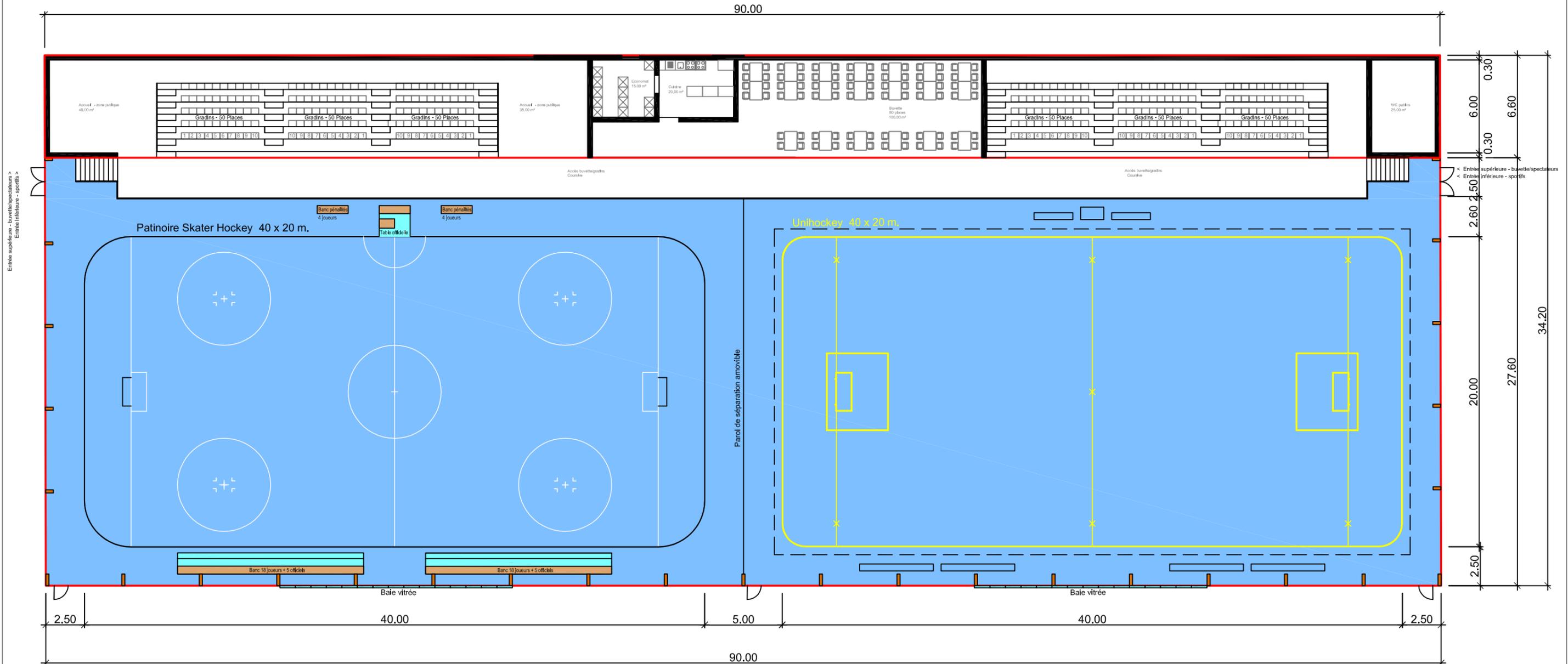
La Veyre d'en Haut D10
1806 St-Légier

Tél. 021 921 27 19
Fax 021 925 32 33

info@realsport.ch-www.realsport.ch



Vestiaires/Locaux
90.00 x 6.60 m.
594.00 m2





PROPOSITION partenariat privé-public (PPP)

Vevey (VD) - Halle de sport à roulettes

St-Légier, le 16 juin 2015

A. Comment fonctionne le PPP ?

Le **partenariat public-privé** est un mode de financement par lequel une commune fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement contribuant au service public

6 étapes fondamentales

- 1 Attribution d'un droit distinct permanent (DDP) sur un terrain communal
- 2 Mise à disposition de fonds propres (FP) de la part de la commune
- 3 Les FP permettent de contracter un crédit de construction
- 4 Les coûts de construction sont couverts par le crédit
- 5 Etablissement d'une cédula hypothécaire
- 6 Paiement de l'hypothèque sous forme de location
- 7 Période d'amortissement à définir

Que comporte cette location ?

- Intérêts hypothécaires selon le taux du jour
- Assurances
- Frais de maintenance

Avantages

- Délais de construction réduits
- Pas de procédure de marchés publics
- Besoin faible en liquidités - financement souple
- Taux hypothécaires extrêmement bas actuellement
- Partage des risques => maîtrise des coûts
- Honoraires d'architectes-ingénieurs faibles
- Simplicité, clarté, livre ouvert.
- Plafond d'endettement touché dans une moindre mesure
- Acceptation populaire

B. Construction / location

TOTAL COUT DE CONSTRUCTION	fr.	6'500'000.00
TOTAL Y-C FRAIS FINANCIERS POUR CONSTITUTION PPF (Banque, notaire, registre foncier)	fr.	6'850'000.00
FONDS PROPRES	fr.	3'000'000.00
LOCATION / MOIS (fixe sur 5 ans)	fr.	8'750.00 /mois
	fr.	105'000.00 /année

AMORTISSEMENT à définir sur la durée du DDP

Après la 5ème année c'est le taux du jour qui fait référence

Les coûts ci-dessus découlent des conditions des marchés financiers du jour. Ils seront actualisés au moment de la signature de la convention de partenariat.

ANNEXE 6

LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉALISATION DE CETTE ÉTUDE

LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUE A LA REALISATION DE CETTE ETUDE

	Prénom	Nom	Fonction
Monsieur	Patrick	Aubort	conseiller communal Montreux
Monsieur	Marcel	Bachmann	président du judo club Montreux
Monsieur	Laurent	Batiste	président du karaté club la Tour-de-Peilz
Monsieur	Sylvain	Béné	délégué Sport et Jeunesse la Tour-de-Peilz
Monsieur	Patrick	Bertschy	conseiller communal Vevey
Monsieur	Serge	Bodenghien	Responsable sport institut du Haut-Lac Saint-Légier
Monsieur	Alain	Bovay	syndic de Saint-Légier - La Chiésaz
Monsieur	Cédric	Bovey	maître d'éducation physique CESSEV - comité central association vaudoise de gymnastique
Monsieur	Christian	Branschi	gardien responsable piscine de Vevey Corseaux plage
Monsieur	Joël	Brönnimann	architecte Vevey - président du vélo club de Vevey
Madame	Emmanuelle	Campiche	adjointe de direction au sport associatif Vaud
Monsieur	Steve	Casas	journaliste sportif au Régional
Madame	Nicole	Chappuis	secrétaire, Service des affaires intercommunales de la Riviera
Monsieur	Claude	Cherbuin	conseiller municipal Jongny
Monsieur	Julien	Chevalley	délégué aux sport Montreux
Madame	Eglantine	Clément	responsable technique Vevey Riviera-natation
Monsieur	Arnaud	Clément	chef de projet Real sport Rossens
Monsieur	Aurélien	Clerc	TC Villeneuve / président et chef de projet halle de tennis
Monsieur	Eric	Collaud	architecte - Vevey
Monsieur	Gilles	de Joffrey	association piscine de Chexbres
Monsieur	Domenico	De Luca	président Riviera Saints
Monsieur	Laurent	Demartini	conseiller communal Montreux
Monsieur	Emmanuel	Demartini	président de la FSG Montreux
Monsieur	Yves	Depallens	conseiller communal Montreux
Monsieur	Ludovic	Dubach	promoteur d'une halle sport" fun" Villeneuve - Aigle
Monsieur	Marc	Ducret	directeur des écoles de la Tour-de-Peilz
Monsieur	Dominique	Epp	conseiller municipal Saint-Légier
Monsieur	Alain	Feissli	conseiller municipal Montreux
Monsieur	Vincent	Ferrier	président du judo club Vevey Riviera
Monsieur	Nicolas	Fröhlich	architecte Vevey
Monsieur	Yves	Gaillard	vice-président Inline HC La Tour-de Peilz
Monsieur	Patrick	Gavillet	directeur des écoles de Villeneuve
Monsieur	Pierre	Gisler	chef du service des sports ville de Fribourg
Monsieur	Kevin	Goy	promoteur d'une halle sport" fun" Villeneuve - Aigle
Monsieur	André	Gruaz	président de l'Association Sport Riviera
Monsieur	Michel	Herzen	architecte Lausanne
Monsieur	Nicolas	Imhof	chef de service de l'éducation physique et du sport Vaud
Madame	Pascale	Kohli-Altman	responsable immobilier direction Migros Vaud
Madame	Catherine	Lambert	propriétaire de terrain en Auverney La Tour-de-Peilz
Monsieur	Claude	Lehrian	chef de service architecture - infrastructures Vevey
Madame	Elina	Leimgruber	consillère municipale Vevey
Monsieur	David	Mercanton	président Yoseikan Budo Ryu Montreux
Madame	Laurence	Meyer de Stadelhofen	adjointe, service des affaires intercommunales de la Riviera
Monsieur	Fabrice	Neyroud	conseiller municipal Chardonne
Madame	Anne-Marie	Ortiz Grand d'Hauteville	propriétaire de terrains En Praz Bonjour
Monsieur	Marcel	Parietti	délégué cantonal au sport associatif - Fonds du sport Vaudois
Madame	Nicole	Perret	secrétaire service des sports Montreux
Monsieur	Stéphane	Pilet	responsable Empire Skate Bulding Montreux
Madame	Nicole	Pointet	conseillère municipale Jongny
Monsieur	Marc	Poretti	président tennis club Nestlé la Tour-de-Peilz
Monsieur	Claude	Remy	président sport escalade Saint-Légier
Monsieur	Igor	Rinaldi	conseiller municipal Veytaux
Madame	Marina	Rochat	secrétaire service des sports Vevey
Madame	Colette	Rossier	cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera
Monsieur	Philippe	Sauthier	expert en finances publics
Monsieur	Bernard	Schär	conseiller municipal Corsier
Monsieur	Bernard	Schmid	directeur Promove
Madame	Michèle	Schoeni	sous-directrice Promove
Monsieur	Marc	Schreiber	consultant FSG Montreux
Madame	Diane	Spinnler-Bryois	directrice de la patinoire Vevey sur glace
Monsieur	Fabrice	Staub	président Montreux-Natation
Monsieur	Olivier	Swysen	architecte instal. Sportives - service éducation physique et du sport Vaud
Monsieur	Claude	Vahle	président Rugby club Riviera
Madame	Francine	Vejvara	service des sports de Monthey
Monsieur	Pierre	Volet	président Vevey-Natation - député
Monsieur	Aurèle	Vuadens	conseiller municipal Blonay
Monsieur	Olivier	Wälchli	conseiller municipal la Tour-de-Peilz
Monsieur	Laurent	Werhli	syndic de Montreux
Monsieur	Piotr	Wiaceck	responsable secteur sport Vevey
Monsieur	Raoul	Vuffray	président du groupe de pilotage du centre gymnique vaudois